

LE DEVOIR

VOL. CI N° 184

LE MARDI 17 AOÛT 2010

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Gaz: prospection aux portes de Montréal

Des travaux sont en cours dans les municipalités du secteur du mont Saint-Hilaire

ALEXANDRE SHIELDS

Les entreprises engagées dans l'exploration gazière au Québec sont de plus en plus actives dans la vallée du Richelieu, une région qui pourrait un jour devenir un haut lieu de l'exploitation du gaz de schiste dans la province. L'une

d'elles en est d'ailleurs à sonder le sol afin de déterminer la présence du précieux combustible fossile dans le secteur de Mont-Saint-Hilaire, à moins de 40 kilomètres de Montréal.

Cette première phase de l'exploration a surpris certains, à commencer par le maire de Mont-Saint-Hilaire, Michel Gilbert. Ce dernier ne va pas jusqu'à

dire qu'il a été mis devant le fait accompli. Néanmoins, c'est un journaliste de l'hebdomadaire *L'Œil régional* qui lui a appris que de tels tests allaient être effectués dans sa ville, mais aussi à Otterburn Park et à Sainte-Madeleine, à l'aide d'équipement routier.

Selon ce qu'il a expliqué hier au *Devoir*, le sous-traitant chargé des travaux n'aurait pas fait grand

bruit des travaux qu'il allait effectuer. «Après avoir parlé avec le journaliste, je suis allé vérifier au service

VOIR PAGE A 8: PROSPECTION

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6: Déficit de confiance

« Nous ne sommes pas des terroristes »

Les Tamouls du *MV Sun Sea* demandent aux Canadiens de les croire, mais le ministre Toews reste sceptique

ALEC CASTONGUAY

Les 490 Tamouls qui ont accosté vendredi en Colombie-Britannique et qui demandent l'asile au Canada affirment en chœur n'avoir aucun lien avec une organisation terroriste. Mais le ministre fédéral de la sécurité publique, Vic Toews, qui tient

Le ministre Toews craint que d'autres navires remplis de Tamouls ne se préparent à prendre la mer vers le Canada

la ligne dure depuis trois jours, affirme qu'une organisation criminelle pourrait être derrière cette opération d'envergure.

Le Congrès tamoul canadien (CTC), un organisme sans but lucratif qui a son siège social à Toronto, a fait circuler hier une lettre qui aurait été écrite par deux journalistes tamouls qui étaient à bord du bateau *MV Sun Sea* lors de la traversée de trois mois jusqu'au Canada. Les deux demandeurs d'asile affirment parler au nom de tous les passagers. Ils écrivent que les 490 personnes à bord fuient «des massacres à grande échelle» perpétrés contre leur

communauté au Sri Lanka.

La lettre explique que la fin de la guerre civile au Sri Lanka en mai 2009 — l'armée a alors écrasé la rébellion — n'a pas fait cesser la persécution contre les Tamouls. «Nous demandons aux Canadiens et au gouvernement canadien de nous croire. Nous sommes des victimes civiles innocentes affectées par un conflit. Nous ne sommes pas des terroristes.

VOIR PAGE A 8: TAMOULS



ADREES LATIF REUTERS

INONDATIONS

Le mécontentement s'accroît parmi les sinistrés pakistanais

■ À lire en page B 5

INDEX

7 178313 023811	Annonces..... B 4	Idées A 7
	Avis publics .. A 4	Météo B 6
	Culture B 8	Monde B 5
	Décès B 4	Mots croisés. B 6
	Économie B 1	Sudoku B 5
	Éditorial A 6	Télévision B 7

WOZNIAK VITE ÉLIMINÉE À LA COUPE ROGERS



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Toujours diminuée par une tendinite à l'avant-bras droit, la Québécoise Aleksandra Wozniak s'est inclinée 6-3, 6-2 devant Timea Bacsinszky, de la Suisse, lors d'un match de premier tour qui n'aura duré que 64 minutes, hier, au stade Uniprix, à Montréal.

La Blainvilloise a manqué de force

L'aventure d'Aleksandra Wozniak à la Coupe Rogers 2010 aura été de courte durée. Plutôt. Malgré l'appui escompté de la foule du stade Uniprix acquise à sa cause, la Blainvilloise de 22 ans n'a jamais vraiment été dans la partie à son match de premier tour hier soir, et elle s'est inclinée par la marque de 6-3 et 6-2 devant la Suissesse Timea Bacsinszky dans un affrontement qui a duré à peine plus d'une heure.

Il faut dire que Wozniak se relève à peine d'une tendinite à l'avant-bras droit qui l'a contrainte à l'inaction ces derniers temps. Avant celui d'hier, elle n'avait disputé qu'un seul match en six semaines.

«Je ne suis pas entraînée énormément pendant cette période, et en plus j'avais le bras lourd par mo-



JEAN DION

ments. Je manquais de force dans mes coups. Dans ces circonstances, le rythme est moins bon et on commet plusieurs erreurs», a-t-elle expliqué après sa défaite, ajoutant espérer être pleinement rétablie pour l'US Open, qui démarrera à la fin du mois.

Wozniak, 53^e au classement mondial, s'est rapidement emparée de l'avance en passant de puissants

services, dont un as, au premier jeu. Mais le vent n'a pas tardé à tourner alors que Bacsinszky (49^e) gagnait régulièrement les longs échanges, malgré le fait qu'elle faisait passer à peine un tiers de ses premières balles et que Wozniak se mettait parfois elle-même dans le pétrin, par exemple en commettant deux doubles fautes au cinquième jeu. Résultat, la Blainvilloise s'est retrouvée dans un fossé de 1-5, et un regain de vie en fin de set s'est avéré trop peu, trop tard, comme disait le philosophe lucide.

Scénario similaire en seconde manche, alors

VOIR PAGE A 8: WOZNIAK

■ Le stade Uniprix aura ses courts de terre battue, page B 6

Petite histoire de grandes cloches

Un ouvrage de François Mathieu met en valeur un patrimoine culturel québécois peu connu

CAROLINE MONTPETIT

Elles semblent s'adresser au ciel, accrochées qu'elles sont au faite des églises. Elles ont sonné l'angélus, mais ont aussi annoncé les incendies, les naissances et les funérailles. Elles ont, à quelques reprises, joué un rôle déterminant dans l'histoire.

Pourtant, les cloches d'église, comme bien d'autres éléments de notre patrimoine culturel et religieux, tombent progressivement dans l'oubli. Et c'est parce que peu d'ouvrages s'étaient penchés sur l'histoire des cloches du Québec que François Mathieu, artiste en arts visuels, a écrit un livre paru cet été aux éditions du Septentrion, *Les Cloches*

d'église du Québec, sujets de culture.

Car, il le précise d'entrée de jeu, François Mathieu considère les cloches principalement comme patrimoine culturel, c'est-à-dire pouvant être récupéré à des fins autres que religieuses. À cet égard, son livre présente le cas très particulier et fascinant de quelques cloches qui ont leur place dans l'histoire politique du pays. Ainsi, la cloche Marie-Marguerite, de l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu, qui a averti les patriotes de l'arrivée imminente de l'armée britannique, en 1837.

«Alors que l'armée s'approchait, raconte François Mathieu, un éclairer est arrivé pour avertir les gens. Le sacristain est allé sonner la cloche, alors



MICHEL LUCIEN ROWAN

Une cloche datant du XVIII^e siècle exposée à Berthierville.

VOIR PAGE A 8: CLOCHES

ACTUALITÉS

Commission de la culture et de l'éducation

Les universités s'expriment, les étudiants surveillent

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Appelés à rendre des comptes à Québec cette semaine, les dirigeants universitaires en profitent pour entériner la poursuite des hausses de droits de scolarité annoncées lors du dernier budget. Mais l'heure des comptes se déroulera sous haute surveillance: les étudiants ont entamé hier une vigie des auditions de la Commission de la culture et de l'éducation, qui examine la bonne gestion des 18 universités tous les trois ans.

Le sous-financement d'au moins 375 millions de dollars continue de croître, fait valoir Daniel Zizian, p.-d.g. de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, la CREPUQ. Les hausses de droits de scolarité annoncées semblent donc rallier la plupart des dirigeants. Mais pour ce qui est des modalités, «ça appartient au gouvernement d'arbitrer et de décider des moyens pour corriger le problème», a-t-il précisé lors d'une entrevue avec *Le Devoir*.

Les séances se poursuivront jusqu'au 7 septembre. Elles précèdent la Rencontre des partenaires de l'éducation, qui se déroulera cet automne. La CREPUQ souhaite que ces rencontres aiguissent la conscience des élus et de la société «de la fragilité du système [universitaire] actuel».

La rectrice de l'Université Concordia, qui brisait la glace devant la commission hier,

abondait dans le même sens lors de ses échanges avec les élus. «La situation est précaire», leur a dit Judith Woodsworth, et ce, malgré la bonne performance de son établissement, qui enregistre même des surplus budgétaires. «Je suis contente que, dans le budget de mai, le gouvernement ait signifié son intention de permettre une hausse de frais de scolarité», a-t-elle ajouté.

«Je suis contente que [...] le gouvernement ait signifié son intention de permettre une hausse de frais de scolarité»

- Judith Woodsworth, rectrice de l'Université Concordia

Une vigie en 140 caractères

Les étudiants ont inauguré leur vigie en surveillant étroitement la comparution de la rectrice de l'Université Concordia: ils ont publié plusieurs dizaines de micromessages sur le site Twitter. Ils ont d'ailleurs exprimé leur surprise devant l'ouverture de la rectrice à une hausse des droits de scolarité: «En 2008, la rectrice de Concordia se disait sympathique aux étudiants. Aujourd'hui, elle parle de tripler les frais de scolarité», a dénoncé le président de la Fédération étudiante du Québec, Louis-Philippe Savoie, faisant référence aux hausses nécessaires pour rattraper la moyenne canadienne.

Les étudiants ont d'ailleurs érigé un mirador à l'Assemblée nationale hier pour symboliser leur guet. «Nous voulons nous assurer que [la commission] sert à la reddition de comptes, et non de porte-voix aux revendications des recteurs», explique M. Savoie.

Le Devoir

Le chef de la délégation générale du Québec à Paris quitte ses fonctions

MICHEL DOLBEC

Paris — Un changement de garde se prépare à la délégation générale du Québec à Paris. L'actuel délégué général, Wilfrid-Guy Licari, a lui-même confirmé hier qu'il quitterait ses fonctions cet automne, après les avoir occupées pendant cinq ans. On ignore encore qui le remplacera, mais le premier ministre Jean Charest ne devrait plus tarder à faire connaître son successeur.

«Après cinq ans de mandat, quarante-deux de vie diplomatique, j'ai décidé de passer le relais, en accord avec le premier ministre», a indiqué M. Licari à *La Presse canadienne*.

Pour des raisons évidentes, la délégation générale du Québec à Paris, qui jouit pratiquement d'un statut d'ambassade,

est le poste le plus prestigieux et le plus important de la diplomatie québécoise.

Diplomate fédéral de carrière (il a notamment été ambassadeur du Canada en Tunisie et auprès du Saint-Siège à Rome),

«Après cinq ans de mandat, quarante-deux de vie diplomatique, j'ai décidé de passer le relais», a dit Wilfrid-Guy Licari

Wilfrid-Guy Licari est arrivé dans la capitale française au début de 2006. Sa nomination par Jean Charest avait été vivement contestée par les souverainistes, Louise Beaudoin estimant notamment qu'on ne pouvait pas avoir «baigné pendant 30 ans dans la paranoïa fédérale pour ensuite mener le combat quotidien qui consiste à assurer la pré-

sence du Québec en France».

Cinq ans plus tard, M. Licari estime avoir «bien accompli» sa mission, en «gardant le cap sur la défense des intérêts du Québec».

Pendant son mandat, il aura tout de même vu le président Sarkozy rompre avec la doctrine française de la «non-ingé-

rence, non-indifférence» au sujet de la question québécoise. Il assure qu'il est intervenu «très rapidement auprès de l'Élysée, pour qu'on trouve un nouveau qualificatif pour la relation avec le Québec, comme celui de frère», une expression lancée par l'ancien premier ministre Alain Juppé.

Quoi qu'il en soit, «les rela-

tions franco-québécoises ont connu ces dernières années un essor qualitatif et quantitatif», se félicite M. Licari, en rappelant que le premier ministre Charest a effectué huit voyages en France sous son mandat. «Nous avons géré en plus une vingtaine de visites ministérielles par année», ajoute-t-il, évoquant de grands dossiers, comme l'accord de reconnaissance mutuelle des compétences, le projet d'un nouveau partenariat économique entre l'Europe et le Canada et les célébrations du 400^e.

Pendant ses cinq années à Paris, Wilfrid-Guy Licari était aussi le représentant personnel du premier ministre auprès de la Francophonie. Il quittera la délégation au mois d'octobre.

La Presse canadienne

Rentrée politique à Québec

Labeaume misera sur les projets sportifs

Le maire veut convaincre Ottawa de l'aider pour la construction d'un nouvel amphithéâtre et pour la candidature olympique de Québec

ISABELLE PORTER

Québec — Le maire de Québec voit Ottawa dans sa soupe, mais ce n'est pas parce qu'il caresse des ambitions politiques ailleurs qu'à la Ville. Son défi: obtenir les fonds nécessaires à ses grands projets sportifs.

«Il faudra travailler très fort auprès du gouvernement fédéral. On aura à les convaincre», a déclaré le maire hier lors de la première séance du conseil municipal du retour des vacances. M. Régis Labeaume a été formel: ses priorités cet automne sont les projets d'un nouvel amphithéâtre de hockey et d'une candidature olympique.

L'amphithéâtre, rappelons-le, est considéré comme une condition sine qua non du retour à Québec d'une équipe de la Ligue nationale. Or, si le gouvernement Charest a les deux pieds dans le projet, les fonds d'Ottawa se font toujours attendre. Et, comme l'a fait remarquer le conseiller de l'opposition Yvon Bussièrès hier, le ministre fédéral responsable des sports, Gary Lunn, a dit en juillet que la ville devrait commencer par se porter candidate aux Olympiques avant d'obtenir l'argent pour l'amphithéâtre.

Cette logique est contraire à celle défendue par le maire depuis le début, mais il semble désormais prêt à mettre de l'eau dans son vin. «Je pense que ça serait beaucoup plus facile d'aller chercher de l'argent d'Ottawa si nous ne sommes pas d'abord candidats pour les Olympiques.» Il se donne toujours jusqu'au 31 décembre prochain avant d'officialiser sa décision sur les Jeux.

Régis Labeaume a argué par ailleurs qu'Ottawa avait suffi-



VAN DOUBLET LE DEVOIR

En plus d'annoncer ses projets sportifs, Régis Labeaume a balayé du revers de la main les rumeurs sur ses prétendues ambitions politiques au Parti québécois. «J'ai bien l'intention de rester maire de Québec pour encore quelques années.»

samment de fonds disponibles pour financer l'amphithéâtre. «Il y a encore beaucoup, beaucoup d'argent disponible», a-t-il répété en soulignant que Toronto avait obtenu des centaines de millions de dollars pour la tenue des Jeux panaméricains de 2015.

Autre inconnue dans le dossier de l'amphithéâtre, les résultats de l'étude de faisabilité commandée par le gouvernement du Québec que l'on attendait plus tôt cet été. Au cabinet du maire, on nous dit que

le rapport devrait être remis «cette semaine».

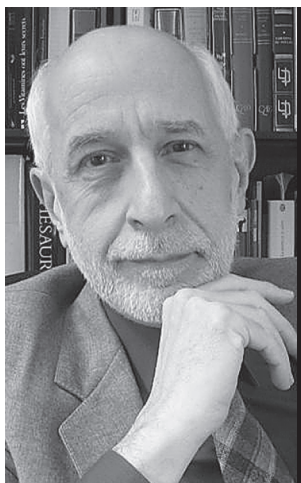
Labeaume ne veut pas remplacer Marois

Régis Labeaume a par ailleurs profité de la rentrée pour faire une mise au point concernant les propos tenus par le député André Arthur sur ses prétendues ambitions politiques au Parti québécois. «Je n'ai pas le début du commencement de l'embryon de l'ambition de faire de la politique à d'autres niveaux. Ça ne m'intéresse pas», a-t-il lancé. «J'ai bien l'in-

tention de rester maire de Québec pour encore quelques années.»

Enfin, le maire est revenu brièvement sur les actes de vandalisme commis cet été sur les voitures des membres de sa famille. Tout en expliquant qu'il attendait les résultats de l'enquête policière en cours, il a laissé entendre que, dans ce cas-ci, ce ne serait pas l'œuvre de syndiqués émoussés par les négociations, mais celle d'un «énergumène».

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ROLEX



OYSTER PERPETUAL YACHT-MASTER
EN ACIER ET OR JAUNE 18 CARATS

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

Journées Alternatives



2010
La solidarité
en action

27 au 29 août 2010

Au Camp Papillon à St-Alphonse de Rodriguez dans Lanaudière

Alternatives
La solidarité en actionalternatives
INTERNATIONAL

SCFP-CUPE

La justice climatique,
la démocratie au Québec
et au Canada et la lutte
pour la dignité des peuples

VENEZ DISCUTER AVEC :
Amir Khadir, député de Québec
Solidaire, Régine Laurent,
présidente de la FIQ, Alain
Deneault, auteur de *Noir Canada*,
Mireille Fanon-Mendès, Fondation
Frantz Fanon (fille de Frantz Fanon),
Christophe Aguiton du Conseil
international du Forum social
mondial, Refaat Sabbah du comité
organisateur du Forum Mondial
sur l'Éducation en Palestine,
des dizaines d'autres personnes
ressources et de nombreux invités
internationaux de France, d'Haïti,
du Maroc, Mali, etc.

VENEZ VOIR : des expositions, des
projections de documentaires, des
animations et bien plus!

28 août à 20 h :
Grand spectacle de
NOMADIC MASSIVE

Information / Inscription : 982-6606 # 2221 • www.alternatives.ca

EN BREF

Algues bleues:
une commission
baromètre, dit le PQ

La Commission parlementaire sur les algues bleues, qui doit débiter aujourd'hui à l'Assemblée nationale, «démontrera quelle importance le nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, accordera à ce problème majeur pour la population québécoise». C'est ce qu'a affirmé hier, par voie de communiqué, le député et porte-parole de l'opposition en matière de développement durable et d'environnement, Scott Mackay, qui continue d'exiger des «mesures plus musclées» de la part du gouvernement libéral pour régler le problème des algues bleues. «Même si nous avons peu entendu parler de ce phénomène cet été, le problème [...] est loin d'être réglé», a-t-il soutenu, en disant espérer que la commission fera «bouger les choses». Réclamée de longue date par le Parti québécois, cette commission parlementaire donnera un droit de parole à différents groupes environnementaux, dont la Coalition Eau Secours! — *Le Devoir*

ACTUALITÉS

Sondage Angus Reid

Le recensement divise encore plus les Canadiens

L'insatisfaction globale est en hausse, mais les sympathisants conservateurs appuient davantage Stephen Harper

ALEC CASTONGUAY

Plus le temps passe, plus les Canadiens s'opposent à la décision du gouvernement Harper de mettre fin au formulaire long obligatoire du recensement, selon un nouveau sondage. Une insatisfaction qui va croissant, sauf chez les électeurs conservateurs, qui sont plus fermes que jamais dans leur appui à cette décision controversée. La satisfaction des sympathisants conservateurs pourrait d'ailleurs expliquer l'entêtement du gouvernement.

Ainsi, selon le coup de sonde de la firme Angus Reid, 50 % des Canadiens (+3 % depuis juillet) s'opposent à la décision du gouvernement Harper de remplacer le formulaire long obligatoire par un formulaire volontaire, moins fiable statistiquement, mais moins intrusif dans la vie privée des gens, selon le gouvernement. Ils sont 35 % à appuyer le gouvernement dans sa démarche.

Près de 54 % des répondants (+2 % depuis juillet) demandent au gouvernement de revenir sur sa décision et de rétablir le formulaire long obligatoire. Près de 31 % des gens souhaitent que le gouvernement garde le cap.

Selon la maison de sondage, la démission du statisticien en chef de Statistique Canada, Munir Sheikh, ainsi que l'opposition très forte de plusieurs provinces, groupes sociaux, municipalités, chefs d'entreprises et partis politiques à Ottawa ont fait grimper l'insatisfaction des Canadiens.

La politique de la division à l'œuvre

Par contre, la base conservatrice nage à contre-courant. Ainsi, chez les électeurs conser-

vateurs, 57 % approuvent la décision du gouvernement Harper, contre 35 % qui s'y opposent. Ils sont aussi 46 % à souhaiter que le gouvernement tienne bon malgré la tempête.

«La bataille du recensement a clairement aidé à solidifier la base des électeurs conservateurs. Depuis notre dernier sondage sur le sujet en juillet, la proportion de conservateurs qui appuie la décision du gouvernement est passée de 49 à 57 %. De plus, la proportion des conservateurs qui souhaitent que le gouvernement maintienne sa décision a bondi de sept points en un mois, pour atteindre 46 %», a affirmé le sondeur, Mario Canseco, dans la note qui accompagne le sondage.

La vaste majorité des répondants qui affirment appuyer l'un des partis d'opposition à Ottawa sont contre la décision du gouvernement. Toutefois, entre 14 et 19 % des électeurs des partis d'opposition se disent d'accord avec le gouvernement, soit un gain potentiel pour les conservateurs.

Des chiffres qui montrent que cette décision s'apparente à l'utilisation de la «politique de la division», pratiquée par le gouvernement Harper depuis son arrivée au pouvoir (voir texte dans *Le Devoir* du 22 mai 2010). Cette politique de la division (*wedge politics*) vise à utiliser un débat pour galvaniser la base militante du parti, rallier certains électeurs indécis et ébranler l'adversaire, où le sujet divise les troupes.

Le sondage a été réalisé en ligne le 12 et 13 août auprès de 1017 répondants, avec une marge d'erreur de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir

Le NPD demande un débat d'urgence

MARIE VASTEL

Ottawa — Confronté au refus du gouvernement conservateur de revenir sur sa décision d'abolir le long formulaire obligatoire de recensement, le Nouveau Parti démocratique (NPD) réclame la tenue d'un débat d'urgence aux Communes dès la reprise des travaux parlementaires.

Tel que cela avait été annoncé la semaine dernière, le chef néodémocrate, Jack Layton, a finalement envoyé sa demande formelle au président de la Chambre, Peter Milliken, par écrit, hier.

M. Layton affirme, dans sa lettre, qu'un débat d'urgence «est nécessaire afin de permettre aux députés d'aborder la question du besoin essentiel de préserver l'intégrité du recensement».

«La possibilité de modifier le

questionnaire détaillé se voit diminuée de jour en jour, alors que les délais d'impression approchent rapidement et que les préparations par Statistique Canada se poursuivent», a écrit le chef du NPD au président de la Chambre.

«Ce qui est en jeu, bien évidemment, est la continuité et la fiabilité des statistiques historiques du pays, dont tant de Canadiens et leurs institutions dépendent», a plaidé M. Layton, qui a envoyé sa missive quelques heures avant qu'un comité parlementaire ne se réunisse pour tenter lui aussi de régler l'impasse, mais en vain.

Au terme d'une réunion d'une heure, hier après-midi, le comité de l'Industrie n'a pas accompli grand-chose, et la rencontre s'est soldée par un statu quo.

La Presse canadienne



BLAIR GABLE REUTERS
Jack Layton a officiellement réclame au président de la Chambre, Peter Milliken, la tenue d'un débat d'urgence sur le recensement aux Communes dès la reprise des travaux parlementaires.

Commission parlementaire sur les mines

De l'uranium sous la statue de Duplessis?

Une coalition menace de creuser sous l'Assemblée nationale pour montrer l'illogisme de la Loi sur les mines

ISABELLE PORTER

Québec — La coalition Sept-Îles sans uranium a acquis des droits d'exploration («claims» en anglais) sur une partie des sous-sols du parlement pour sensibiliser le gouvernement aux défaillances de la Loi sur les mines.

«On veut démontrer l'illogisme de la Loi sur les mines qui permet à monsieur Tout-le-Monde de s'approprier des parcelles de territoire québécois, même sous nos villes et villages», a expliqué le porte-parole du groupe basé à Sept-Îles, Marc Fafard.

La Loi, dénonce-t-il, permet facilement de prétendre au contrôle d'un lot du sous-sol par carte de crédit sur le site du ministère des Ressources naturelles. L'un des lots dont la Coalition a pris le contrôle se trouve en dessous de la statue de Maurice Duplessis sur le côté sud de l'Assemblée

nationale. Le groupe n'a pas vraiment l'intention d'exploiter ce site, mais a poussé la mise en scène assez loin en se présentant à l'Assemblée nationale avec un camion rempli de bois et d'outils. Il entend installer son site d'extraction de style «prospecteur»

La loi «permet à monsieur Tout-le-Monde de s'approprier des parcelles de territoire québécois, même sous nos villes et villages»

plus tard cette semaine.

Créée pour empêcher la compagnie vancouveroise Terra Ventures d'exploiter un gisement d'uranium près de Sept-Îles, la Coalition avait fait beaucoup de bruit il y a quelques mois. À l'époque, vingt médecins de la région avaient menacé de démissionner si le projet aboutissait.

Terra Ventures a certes

abandonné son projet depuis, mais pour Marc Fafard et ses compagnons, la question du développement de la filière de l'uranium est loin d'être réglée. «Terra Ventures s'en va, mais les 25 autres propriétaires de «claims» autour ne s'en vont pas.

Présentement, il y a une vingtaine de sites en exploration entre Sept-Îles et Natashquan. Au Québec, il y en a plus de 100», a précisé M. Fafard.

Le groupe qui passe la semaine à Québec doit présenter demain un mémoire à la Commission parlementaire sur le projet de loi 79 qui doit modifier la Loi sur les mines. «On demande au gouvernement de soustraire tous les territoires urbanisés du potentiel minier du Québec.»

Les revendications portent en

particulier sur l'uranium. «On demande un moratoire sur l'exploitation de l'uranium. Il faut que les gens comprennent que ce n'est pas un minéral comme les autres», avance le groupe qui s'inquiète des conséquences de la radioactivité sur les populations.

Présenté par le ministre délégué aux Ressources naturelles et aux Mines Serge Simard, le projet de loi 79 vise à «stimuler» les travaux d'exploitation sur le territoire québécois, mais instaurerait aussi la possibilité de soustraire certaines zones à l'exploitation minière.

Autour du même sujet, Uranacan, une société minière «junior» spécialisée dans l'exploration minière a convoqué la presse ce matin à proximité du parlement pour une rencontre visant à «démystifier les mythes de l'industrie de l'uranium».

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le docteur Stephen Ahern et son équipe réanimaient en 2008 une patiente qui venait d'arriver aux soins intensifs.

Des experts scruteront les soins intensifs

Selon les médecins spécialistes, le groupe créé par le ministre Bolduc est jugé «utile» même s'il est mis sur pied après trois ans d'attente

MARCO BÉLAIR-CIRINO

La mise sur pied d'un groupe d'experts en soins intensifs par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a été accueillie favorablement. Ils attendaient toutefois cette annonce il y a plus de trois ans.

Les intensivistes «en général, saluent» la création du groupe d'experts, a fait valoir le pneumologue intensiviste à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal Patrick Bellemare. «La mise en place de ce comité-là est attendue depuis très très longtemps par la communauté de soins intensifs», a-t-il affirmé au *Devoir*.

Le médecin spécialiste avait sonné l'alarme, en 2007, faisant face à une pénurie de lits aux soins intensifs causée entre autres choses par des ressources infirmières insuffisantes. «Les ressources québécoises sont nettement insuffisantes. C'est un fait qui est connu du ministère depuis assez longtemps, et qui est devenu beaucoup plus évident avec la pandémie [de grippe] A(H1N1) l'automne dernier.»

Le groupe d'experts sera formé d'une poignée de «professionnels, savants» (cinq ou six), a indiqué Karine Rivard, l'attachée de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc. «Il ne s'agit pas d'un comité de gestion de crise», a-t-elle ajouté.

Son mandat consistera à «formuler des recommandations sur les meilleures façons d'améliorer la qualité et l'accessibilité des unités de soins intensifs du Québec, qui sont soumises à d'importantes contraintes», a expliqué par voie de communiqué Yves Bolduc.

Le président de la Société des intensivistes du Québec, le Dr Martin Légaré, tiendra les rênes du groupe d'experts en soins intensifs.

Une longue attente

«Ça fait longtemps qu'on demande ça», a lancé le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaëtan Barrette. «L'exercice est utile, parce que dans les soins intensifs au Québec, on a des problèmes de coordination entre les soins intensifs, ainsi qu'entre les hôpitaux qui sont chroniques. Qu'on finisse par avoir un comité d'experts qui va s'adresser à la problématique et faire des recommandations, c'est une bonne nouvelle», s'est-il contenté d'affirmer, hier.

La pénurie d'infirmières et le sous-financement des unités de soins intensifs constituent le nœud du problème. Ils en occultent toutefois bien d'autres. «Dans notre hôpital, on a les ressources humaines nécessaires pour ouvrir davantage qu'actuellement, mais il y a un problème de financement qui nous empêche de le faire», a fait remarquer Patrick Bellemare.

À l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, 22 patients étaient hospitalisés, hier, aux soins intensifs, alors que l'unité compte 34 lits. Toutefois, faute d'un financement suffisant, guère plus de patients peuvent être admis.

L'intensiviste appelle de tous ses vœux que l'initiative du MSSS porte ses fruits à court terme. «Les dernières fois qu'on a eu des contacts avec le ministère, il n'y a pas eu beau-

coup de résultats concrets», s'est-il désolé. «On espère que cette fois-ci, ce sera différent.»

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de Santé, Bernard Drainville, n'a «pas [été] impressionné» par l'annonce du ministre Yves Bolduc, l'exhortant à appliquer sans tarder un train de mesures afin de faciliter le travail des médecins et des infirmières dans les unités de soins intensifs des hôpitaux. Un groupe de travail avait été mis sur pied, en 2007, dans la foulée de la diffusion d'un reportage à l'émission d'affaires publiques *Enjeux*, a-t-il rappelé. «Plutôt que de créer un autre comité, [le ministre] devrait prendre le rapport du premier groupe de travail, qu'il a reçu après le reportage de 2007, et mettre en œuvre les mesures qui y sont contenues», a déclaré M. Drainville.

Le taux d'occupation, dans les unités de soins intensifs de la région métropolitaine, oscillait, hier, autour de 70 %, selon l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal. Les centres hospitaliers abritent un peu plus de 380 lits. Toutefois, sur les 360 lits qui étaient disponibles, hier, 270 étaient occupés par un patient.

La pandémie de grippe A(H1N1) moins virulente que celle à laquelle le secteur de la santé s'était préparé, conjuguée à une baisse des accidents de la route, a permis d'éviter le pire au cours des derniers mois, selon le Dr Bellemare. «On a été relativement chanceux», a-t-il conclu.

Le Devoir

EN BREF

Le tabagisme coûte cher aux Québécois

Le tabagisme serait responsable du tiers (32,6 %) des coûts associés aux journées complètes d'hospitalisation au Québec, cal-

culent des économistes de Groupe d'analyse. «Même à maladies égales, le tabagisme est associé à des séjours hospitaliers plus longs pour les fumeurs actuels et anciens fumeurs», notent-ils dans cette étude réalisée pour le compte de la Coalition québécoise pour le

contrôle du tabac. Coût de la facture: 930 millions de dollars supplémentaires, un fardeau important qui n'épargne aucun Québécois, a fait valoir hier le porte-parole de la coalition, Flory Doucas. «Ce ne sont pas que les fumeurs qui sont victimes des pro-

duits de l'industrie du tabac, mais tous les Québécois qui font face à des temps d'attente excessifs ou des séjours interminables sur les civières dans les couloirs des urgences, dus en grande partie au fardeau du tabac sur le système de santé.» — *Le Devoir*

ACTUALITÉS

Des réparations clés sont réussies sur la Station spatiale internationale

MARCIA DUNN

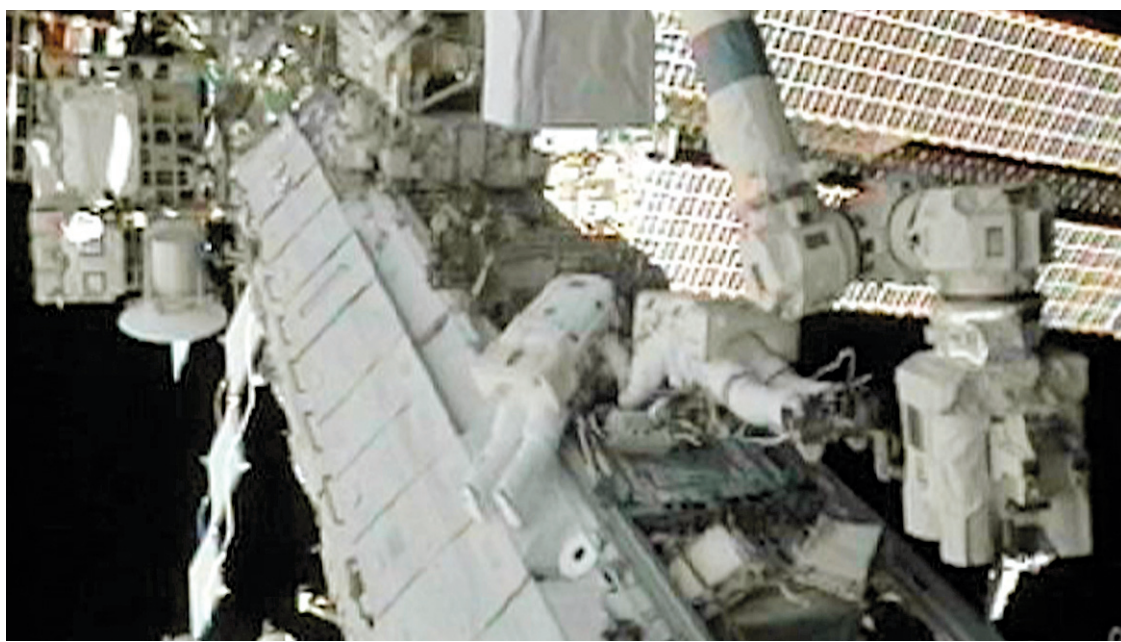
Cap Canaveral, Floride — Deux astronautes sont parvenus, hier, à installer une nouvelle pompe pour le système de refroidissement de la Station spatiale internationale, achevant ainsi des réparations urgentes après plus de deux semaines d'activités spatiales restreintes.

Les premiers essais indiquaient que la nouvelle pompe à ammoniac fonctionnait adéquatement. Les contrôleurs de vol doivent toutefois procéder à d'autres vérifications. Mais si tout se passe bien, la NASA prévoit que le système de refroidissement de la station spatiale fonctionnera à plein régime d'ici jeudi.

«Avec un peu de chance, nous aurons une pompe qui fonctionne et nous pourrions reprendre le travail sur la station spatiale», a lancé l'astronaute Douglas Wheelock au terme d'une troisième sortie dans l'espace.

«Vous aurez bientôt une station bien plus fraîche», a promis, de son côté, la salle de contrôle de la mission.

Depuis le bris de la pompe, le 31 juillet, la station spatiale ne disposait que de la moitié de la capacité de refroidissement habituelle. L'équipage, composé de six astronautes, avait dû suspendre ses projets scientifiques et mettre à l'arrêt l'équipement non essentiel pour éviter toute surcharge de l'unique conduite de refroidissement. Les conditions de vie des astronautes n'ont cependant jamais été altérées.



Depuis le bris de sa pompe de refroidissement, le 31 juillet, la station spatiale ne disposait que de la moitié de la capacité de refroidissement habituelle. L'équipage, composé de six astronautes, avait dû suspendre ses projets scientifiques et mettre à l'arrêt l'équipement non essentiel pour éviter toute surcharge de l'unique conduite de refroidissement.

En trois sorties dans l'espace en seulement 10 jours, M. Wheelock et Tracy Caldwell Dyson ont consacré près de 23 heures aux réparations. Mais, contrairement aux précédentes sorties — la deuxième, mercredi, avait duré sept heures —, celle d'hier, d'une durée de 20 minutes, s'est déroulée presque parfaitement.

M. Wheelock a installé méticuleusement la pompe, de la dimension d'une baignoire, puis l'a fixée avec des boulons, tandis que sa collègue branchait

les câbles d'alimentation. Les deux astronautes ont ensuite branché toutes les conduites d'ammoniac.

Au soulagement de tous, l'installation de la pompe s'est déroulée rondement, et sans fuite apparente d'ammoniac, une substance toxique.

Durant la première sortie dans l'espace, de l'ammoniac s'était échappée, forçant la NASA à tenir une sortie spatiale supplémentaire pour retirer la pompe défectueuse.

«Nous n'avons décelé aucune

fuite d'ammoniac, aujourd'hui, étonnamment», a lancé la salle de contrôle par radio-transmission.

La NASA a indiqué qu'une quatrième sortie dans l'espace serait nécessaire pour déplacer la pompe endommagée dans un endroit plus adéquat. Mais l'agence spatiale n'a pas encore décidé si cette tâche incomberait à l'actuel équipage de la Station spatiale internationale ou à une prochaine équipe.

Associated Press

Incendies de forêt

La Russie dit maîtriser la situation malgré des soupçons de censure

LUC PERROT

Moscou — Les autorités russes ont annoncé hier venir à bout des incendies, notamment près du centre nucléaire de Sarov, réaffirmant que la situation était maîtrisée alors que se faisaient jour des soupçons de censure sur la situation réelle.

Dans le même temps, un front froid attaquait la Russie par le nord-ouest, menaçant la capitale de violents orages après les incendies qui ont fait 54 morts et ravagé près d'un million d'hectares dans le pays depuis la fin juillet.

Alors que les incendies diminuent d'intensité, le premier ministre Vladimir Poutine a tancé hier les services forestiers du pays, soulignant qu'ils bénéficiaient d'un financement annuel de 500 millions d'euros.

«Ce n'est pas une petite somme. Elle aurait pu donner le résultat souhaité, mais ce n'est pas le cas», a déclaré M. Poutine, exigeant notamment qu'une solution définitive soit apportée aux feux de tourbières récurrents dans la région de Moscou.

Selon la cellule de crise de la région de Sarov, à 500 kilomètres à l'est de Moscou, les milliers de pompiers et de militaires mobilisés ces derniers jours pour empêcher la propagation du feu au centre nucléaire situé dans cette ville y ont éteint les principaux incendies de forêt. «Il n'y a pas de foyers de feu sur le territoire de Sarov. Les incendies qui persistaient au sud-est du périmètre protégé [du centre nucléaire] ont été éteints», a déclaré la cellule de crise, citée par Interfax.

Les autorités avaient annoncé dimanche avoir réussi à réduire le nombre d'incendies qui menaçaient cette ville à régime spécial, fermée aux étrangers, et dont le centre nucléaire dé-

veloppe des ogives militaires.

Le chef de l'agence nucléaire russe Rosatom, Sergueï Kirienko, avait répété samedi qu'il n'y avait «pas de risque nucléaire» à Sarov, tout en reconnaissant que les matériaux nucléaires du centre avaient été mis à l'abri à deux reprises ces dernières semaines, et que le centre ne serait hors de danger qu'après de «longues pluies».

Contradictions

Ces contradictions ont entretenu les soupçons en Russie sur la transparence adoptée à propos du risque nucléaire. Ces soupçons ont été renforcés ce week-end par la fermeture inopinée du site Internet de l'agence de protection des forêts, qui avait fait état d'informations alarmantes.

Cette agence, Roslesozhatchita, dépendant du ministère de l'Agriculture, avait révélé qu'un total 4000 hectares de territoires contaminés par des éléments radioactifs — dont près de 300 dans la région de Briansk près de la centrale accidentée de Tchernobyl — avaient brûlé en libérant des particules radioactives.

Les autorités russes ont démenti le risque sanitaire, réaffirmant hier que le niveau de radiation dans le pays était «normal», et depuis ce week-end le site Internet (www.rsf.ru) de Roslesozhatchita est inaccessible.

Un responsable de l'agence, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a déclaré dimanche à l'AFP avoir la quasi-certitude que le site avait été fermé par les autorités russes.

Les incendies de forêt continuaient de faire rage hier sur environ 45 000 hectares. Des tourbières continuaient également de se consumer dans la région de Moscou.

Agence France-Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Date **le lundi 23 août 2010, à 19 h**

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 17 août 2010

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date **le jeudi 26 août 2010, à 17 h**

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 16 h et 17 h, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 17 août 2010

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-201-008

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES (RCA09-201, TEL QU'AMENDÉ) DE MANIÈRE À AMENDER LES DISPOSITIONS SUR L'ÉTAGAGE EXTÉRIEUR DE VÉHICULES

AVIS est par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, par sa résolution numéro CA10 30 07 0268, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2010, le premier projet de règlement numéro RCA09-201-008, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

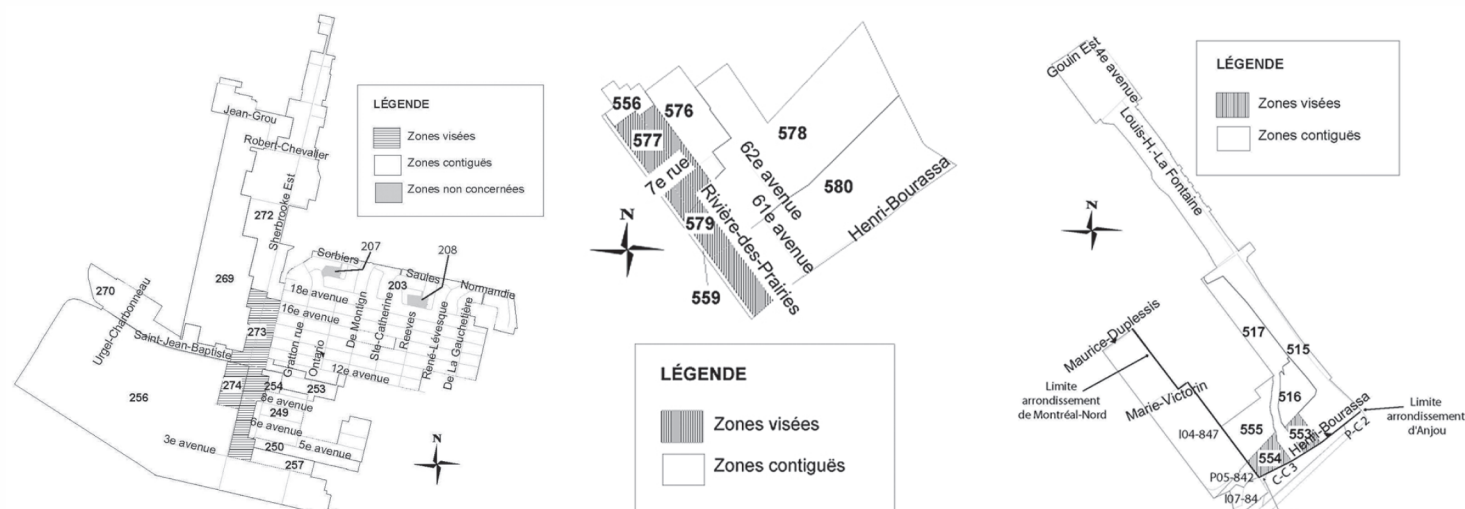
QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de règlement sera soumis à une consultation publique le **mercredi 25 août 2010 à compter de 18 h 30** au centre récréatif Rivière-des-Prairies, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis à Montréal.

QUE l'objet de ce premier projet de règlement vise à modifier les dispositions portant sur l'aménagement des aires d'étagage extérieur de véhicules en vente, en retirant notamment l'obligation de respecter certaines dispositions semblables à celles qui s'appliquent au stationnement et à définir certaines règles spécifiques aux aires d'étagage extérieur de véhicules.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les personnes intéressées des zones visées et de leurs zones contiguës telles qu'illustrées au plan ci-dessous (zones situées sur le territoire de l'arrondissement et sur celui des arrondissements contigus touchés) pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire sur les dispositions du projet de règlement, si elles en manifestent le désir.



QUE ce premier projet de règlement de même que la description et l'illustration des zones concernées du territoire de l'arrondissement et des zones concernées des arrondissements contigus touchés, sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal ainsi que dans les bureaux Accés Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Ils sont également disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement d'Anjou situé 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (fermé entre 12 h et 13 h) de même qu'au bureau d'arrondissement de Montréal-Nord situé au 4243, rue de Charlevoix, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi 8 h à 13 h.

Donné à Montréal, ce 17^e jour du mois d'août 2010.

Dany Barbeau, avocate

Directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement au www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

Avis public



Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire de l'arrondissement d'Anjou :

A toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro RCA 40 intitulé « Règlement de zonage de l'arrondissement d'Anjou » ; Que le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption à sa séance du 22 juin 2010, du projet de règlement numéro RCA 40 intitulé « Règlement de zonage de l'arrondissement d'Anjou », tiendra une assemblée publique de consultation le jeudi 2 septembre 2010, à 18 h, dans la salle du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Que l'objet de ce projet de règlement est de remplacer le règlement de zonage RCA 1447 tel qu'amendé, présentement en vigueur et représente une révision majeure des règles de zonage sur tout le territoire de l'arrondissement d'Anjou. Le règlement de zonage est un outil indispensable pour déterminer, par exemple, le type d'occupation des terrains (résidentiel, commercial, industriel et institutionnel), les normes d'implantation des bâtiments, les usages et constructions autorisés dans les cours, l'aspect des bâtiments, l'affichage commercial, les clôtures, etc. Des modifications ont été apportées, entre autres, sur des sujets aussi variés que la construction de solariums, pavillons de jardin, gazebos; l'occupation d'un bureau dans une habitation; l'aménagement des cours, des stationnements ou d'un logement intergénérationnel. Le règlement proposé vise à assurer la concordance au plan d'urbanisme, le mettre à jour et à l'adapter au territoire afin d'en faciliter l'application.

Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Anjou; Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement (ou un autre membre du conseil désigné par le maire d'arrondissement) expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet; Que ce projet de règlement est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, dans l'arrondissement d'Anjou, durant les heures d'ouverture.

Ce projet de règlement est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement d'Anjou à l'adresse suivante : <http://ville.montreal.qc.ca/anjou>.

PORTES OUVERTES D'INFORMATION

Des journées portes ouvertes d'information sont également prévues pour permettre aux citoyens de prendre connaissance des différentes normes qui s'appliquent à leur propriété et à l'ensemble de l'arrondissement. Ces journées se tiendront le mercredi 1^{er} septembre 2010, de 14 h à 20 h, et le jeudi 2 septembre 2010, de 8 h 30 à 16 h 30, dans la salle de la Direction des travaux publics et de l'aménagement urbain, située au 7171 de la rue Bombardier.

Donné à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 17 août 2010

Marie-Thérèse Stephen
Directrice des Affaires publiques et du Greffe
Secrétaire d'arrondissement

AVIS LÉGAUX

AVIS DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS, par les présentes, que la compagnie 9151-9835 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 30 juin 2010
Michel Lyons, président

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie GROUPE DEVLOR INC. ayant son siège au 4444 GRANDE-ALLÉE, BOISBRIAND, QC J7H 1R9, a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises, et à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée
1.800.567.2236
www.musc.ca

IL FAUT UNE ACTION,
UNE ACTION MUSCLÉE !



Aide aux devoirs
gratuite
partout au Québec!

primaire
ET
secondaire

514 527-3726
1 888 776-4455
www.alloprof.qc.ca



ACTUALITÉS

Réfection reportée de Gentilly-2: le PQ craint un « gaspillage éhonté »

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le Parti québécois craint que, de report en report, le dossier de la réfection du réacteur nucléaire de Gentilly-2 ne conduise à un « gaspillage éhonté ». C'est ce qu'a soutenu le critique péquiste en matière d'énergie du PQ, Sylvain Gaudreault, hier. Plus tôt en matinée, Hydro-Québec avait confirmé ce qui semblait évident à de nombreux observateurs: le début des travaux de réfection de la centrale, évalués à quelque 2 milliards de dollars, a été reporté de 2011 à «quelque part en 2012».

Hydro a évoqué deux ordres de raison. D'abord, l'identité du prochain propriétaire d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), principal fournisseur et entrepreneur dans le cadre du projet de réfection, est toujours inconnue. EACL a été mis en vente par le gouvernement fédéral en juin 2009. Autre raison: il faut profiter de l'expérience des réfections en cours des centrales Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick et Wolsong en Corée du Sud.

Mais pour Sylvain Gaudreault, cet argumentaire comporte plusieurs failles. «Ils le savent depuis des mois que l'identité du propriétaire de EACL est inconnue. Pourquoi invoquent-ils cela maintenant?» A court terme, M. Gaudreault souligne que cela risque d'entraîner des coûts importants. Par exemple, déjà, «des roulottes de chantier sont en place. Il y a de l'activité. Et ces sous-traitants déjà embauchés? Ils vont réclamer des sommes!» A Hydro-Qué-



Hydro-Québec a confirmé hier que le début des travaux de réfection de la centrale Gentilly-2, évalués à quelque 2 milliards de dollars, avait été reporté de 2011 à «quelque part en 2012».

bec, la porte-parole Marie-Élaine Deveault a rétorqué que la société d'État n'aurait «aucune pénalité» à payer. «Il n'y a rien de tel prévu aux contrats.»

La ministre de l'Énergie, Nathalie Normandeau, en vacances, n'a pas commenté la nouvelle. Début juin, à une question en chambre sur l'impact financier d'un éventuel report, elle avait tou-

tefois eu ces mots: «À ce stade-ci, c'est impossible pour nous de répondre à cette question.» Elle avait toutefois assuré que «compte tenu de l'importance de ce projet», elle avait demandé à Hydro-Québec «de faire preuve de toute la transparence nécessaire pour s'assurer que les citoyens du Québec aient accès à toute l'information». Or, se plaint le PQ, des

demandes d'accès à l'information, effectuées l'an dernier, ont été rejetées.

«Aventurisme»

Au reste, les écologistes se réjouissaient de la nouvelle, hier. Le projet de réfection de Gentilly-2 relève de l'«aventurisme», car il a été fait sans débat, sans être soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par exemple, a souligné Christian Simard, de Nature Québec. Pour Daniel Breton, de la coalition MCN21 (Maîtres chez nous-XXIe siècle), l'idée de «s'inspirer de Pointe Lepreau» conduira Hydro-Québec à admettre «un fort risque de dépassement de coût important» et peut-être à abandonner le projet. Pis encore, l'idée que l'on puisse allonger de 25 ans la vie d'une centrale de type CANDU «relève de la chimère»: la moyenne d'allongement de la durée de vie est de 7 ans, a-t-il soutenu.

Quant au PQ, il demande depuis décembre 2009 la fermeture de l'unique centrale nucléaire du Québec, mise en service le 1er octobre 1983. En 2008, il réclamait une commission parlementaire «pour faire la lumière sur ce projet». Mais le gouvernement a refusé de soumettre Hydro-Québec à un tel exercice. Chez Hydro-Québec, on fait valoir que Gentilly-2 donne du travail à 800 personnes et entraîne des retombées économiques de 110 millions de dollars en Mauricie. La réfection créerait 800 emplois supplémentaires.

Le Devoir

Cette année, on prolonge l'été jusqu'en automne.

solde mondial

CANADA: TARIFS TANGO ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 15 DÉCEMBRE 2010. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	REGINA SASKATOON	CALGARY EDMONTON	VANCOUVER	VICTORIA
69\$	139\$	149\$	159\$	175\$	189\$	199\$

ÉTATS-UNIS ET DESTINATIONS SOLEIL: TARIFS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS DURANT LES PÉRIODES INDICQUÉES CI-DESSOUS. LES TARIFS INDICQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT (LÀ OÙ IL S'APPLIQUE), QUI PEUT ALLER JUSQU'À 85\$ PAR ALLER SIMPLE. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT POUR LES DESTINATIONS AMÉRICAINES.

MIAMI FORT LAUDERDALE 17 AOÛT-15 DÉC. 2010	MEMPHIS 17 AOÛT-15 DÉC. 2010	RALEIGH-DURHAM 17 AOÛT-15 DÉC. 2010	LOS ANGELES 17 AOÛT-15 DÉC. 2010	BERMUDES 18 AOÛT-15 DÉC. 2010	NASSAU 18 AOÛT-15 DÉC. 2010	MONTEGO BAY 18 AOÛT-9 DÉC. 2010
109\$	163\$	175\$	299\$	169\$	169\$	199\$

DESTINATIONS INTERNATIONALES: LES TARIFS SONT BASÉS SUR UN ALLER SIMPLE ET SONT ASSUJETTIS À L'ACHAT D'UN BILLET ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL. DERNIÈRES DATES DE DÉPART TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSOUS. LES TARIFS INDICQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT, QUI PEUT ALLER JUSQU'À 190\$ PAR ALLER SIMPLE.

FRANCFORT MUNICH/DÜSSELDORF 19 OCT.-10 DÉC. 2010	ZURICH 16 OCT.-10 DÉC. 2010	PARIS 10 OCT.-10 DÉC. 2010	LIMA 17 AOÛT-9 DÉC. 2010	TOKYO 23 AOÛT-15 DÉC. 2010	HONG KONG 17 AOÛT-10 DÉC. 2010	SYDNEY, AUSTRALIE 17 AOÛT-8 DÉC. 2010
275\$	290\$	297\$	348\$	418\$	498\$	540\$

Effectuez votre réservation pour l'une de nos destinations en solde sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages. L'offre prend fin le 19 août 2010.



**NOMMÉ MEILLEUR
TRANSPORTEUR AÉRIEN
EN AMÉRIQUE DU NORD**

aircanada.com

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 19 août 2010. Les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal peut être requis. L'achat à l'avance peut être requis. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou de Jazz. **Destinations canadiennes:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 décembre 2010. Des restrictions quant aux jours s'appliquent. **Destinations américaines:** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 décembre 2010. Des restrictions quant aux jours s'appliquent. **Destinations internationales:** les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. **Destinations internationales:** dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. *En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance®. **Star Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada.

ÉDITORIAL

Gaz naturel

Déficit de confiance

Est-ce parce que les Québécois sont des individus égoïstes qu'ils s'opposent souvent à des projets de développement majeurs, comme l'exploitation de gisements miniers et gaziers? N'est-ce pas plutôt parce qu'en l'absence de données exhaustives et crédibles, et faute d'un niveau de confiance élevé à l'endroit des élus, ils ont raison de craindre que ces projets vite autorisés ne leur causent un préjudice sérieux?



Alors que la commission parlementaire chargée d'étudier la refonte de la Loi sur les mines reprend ses travaux à Québec, un groupe de Sept-Îles opposé à l'exploitation de l'uranium a symboliquement payé ses droits miniers pour établir son campement devant le parlement.

Dimanche, dans les Cantons-de-l'Est, une centaine de citoyens de Dunham ont, quant à eux, manifesté pour demander l'abandon d'un projet d'inversion du flot pétrolier dans l'oléoduc Portland-Montréal enfoui sous terre depuis soixante ans. Parce que le pétrole a toujours circulé dans une même direction, ces citoyens et leur maire craignent que l'inversion du débit sous pression n'altère l'étanchéité de la tuyauterie et ne provoque des fuites qui contamineraient l'eau potable.

Mais c'est sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Montréal et Lévis, qu'un dossier encore plus chaud est en train d'empoisonner la vie de milliers de citoyens: celui de l'exploitation du gaz de schiste pour lequel cinq MRC ont déjà demandé un moratoire. La ministre des Ressources naturelles, Mme Nathalie Normandeau a refusé, jugeant qu'«il y a là, pour le Québec, un rendez-vous qu'il ne peut pas manquer».

Peut-être, mais pour le moment, nous manquons dramatiquement d'études objectives pour l'affirmer!

L'extraction du gaz de schiste exige une technique de forage profond à la verticale, puis à l'horizontale, pour libérer le gaz à l'aide de millions de litres d'eau additionnée de sable et de solvants. Cette énorme quantité d'eau contaminée doit ensuite être ramenée à la surface, ce qui pose d'autres risques de contamination.

Qui plus est, une même compagnie doit creuser des dizaines de puits sur autant de sites pour tirer le maximum de son gisement. Mme Normandeau et l'industrie trouvent peut-être que c'est le prix à payer pour l'autosuffisance du Québec en gaz naturel, mais combien de puits est-elle elle-même prête à recevoir sur ses terres en échange d'un vulgaire droit de passage?

Selon l'ancien président d'Hydro-Québec, aujourd'hui conseiller de la société gazière Junex, on creusera au moins 300 nouveaux puits par année dans la zone visée d'ici quelque temps, ce qui créera 7500 emplois. Un chiffre peu impressionnant et pourtant très contesté. Alors, à qui profitera ce développement à part aux actionnaires des sociétés d'exploitation, dont le géant albertain Talisman Energy? À l'État québécois qui accorde des crédits d'impôt toujours plus généreux que les redevances?

Comme dans tous les cas de projets majeurs susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de vie des citoyens et sur leur environnement, des études exhaustives et des consultations sérieuses doivent impérativement précéder la délivrance de permis d'exploitation. Sans un tel processus, nos dirigeants politiques n'ont pas la compétence, et encore moins la confiance des citoyens, pour donner le feu vert aux promoteurs.

Voilà pourquoi, dans le cas du gaz de schiste, Québec doit confier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de procéder à une étude générique et rigoureuse du dossier. Les citoyens sont inquiets. Ils ont raison de l'être.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

Gouvernement Charest

Artisan de son malheur

Appelé à l'ordre par les Québécois par sondage interposé, puis par les jeunes militants de son parti, le premier ministre Jean Charest est passé aux aveux. Il admet avoir contribué à la détérioration du climat politique des derniers mois, tout autant que la chef du Parti québécois, Pauline Marois, qui elle aussi reconnaît avoir élevé le ton.

Bien sûr, il faut être deux pour danser le tango. Jean Charest et Pauline Marois ne pouvaient que finir par accepter une responsabilité partagée dans la montée de cynisme de l'électorat. Devant la réaction des Québécois qui en sont rendus à souhaiter qu'ils laissent tous deux leur place à d'autres, il leur fallait faire preuve d'un minimum d'humilité.

Savoir qui le premier a commencé la guerre des gros mots qui a affligé l'Assemblée nationale ne sert pas à grand-chose. Si un premier a lancé une pierre, il reste qu'un deuxième a répliqué de la même manière, enclenchant une escalade qui ne s'est arrêtée qu'avec la fin de la session parlementaire. Mais si cette guerre des mots a pris tant de place, c'est aussi que la politique, comme la nature, a horreur du vide. Faute de grands projets de loi à débattre, les députés se sont rabattus pour la période de questions sur des sujets plus triviaux, comme l'octroi des contrats et permis par les ministres et le financement des partis politiques.

Oui, l'opposition a mené la charge contre le gouvernement ces six derniers mois, mais le parti ministériel lui en a donné l'occasion en laissant la machine législative tourner à vide. Quelques projets de loi d'intérêt général étaient bien inscrits au feuillet de l'Assemblée (financement des partis politiques, code d'éthique des élus, encadrement des écoles passerelles, régime minier, patrimoine culturel), mais ce n'est que dans les derniers jours de la session en juin que l'on a mis les députés au travail. Le gouvernement Charest a ainsi été l'artisan de son propre malheur.

Il revient au gouvernement de nourrir le débat public. Lui seul a le pouvoir de lancer des projets qui, s'ils ne feront pas l'unanimité, auront le mérite de générer des débats d'idées plutôt que de personnalités. S'il ne le fait pas, le débat se déplacera de l'Assemblée nationale vers d'autres lieux, comme les groupes de pression et les médias. Ce qui n'a pas manqué d'arriver et ce qui arrivera de nouveau si le gouvernement libéral ne retrouve pas un certain élan créateur. Et qu'il soit dit que les Québécois attendent plus que des débats stériles autour du bulletin scolaire que l'on reprend chaque année. Il y a des problèmes plus importants qui attendent.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

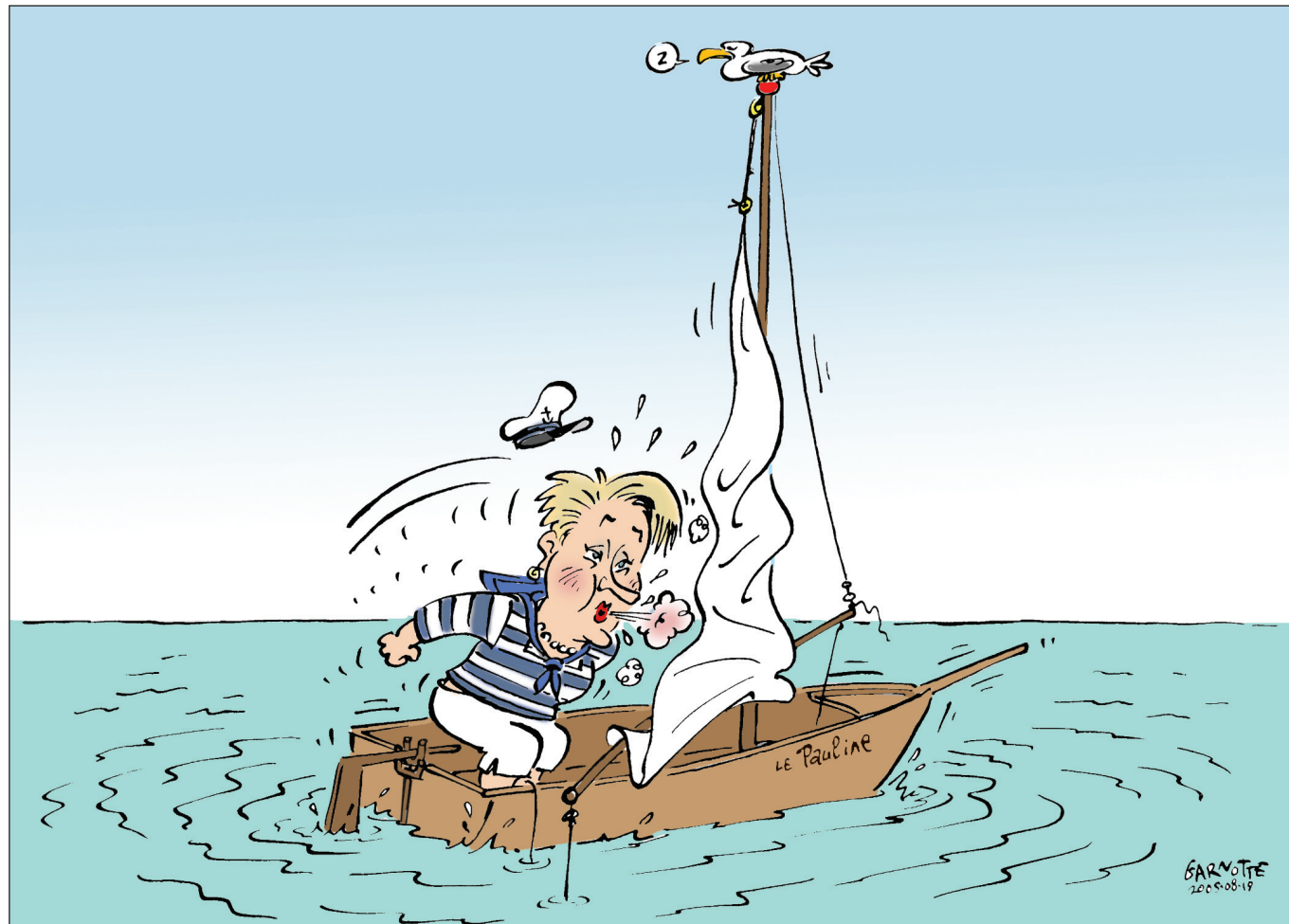
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

L'opposition à l'index

À lire ou à entendre les jeunes libéraux, on se croirait de retour au temps de Duplessis, alors que ces jeunes proposent de mettre à l'index les interventions de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale. N'ont-ils pas compris que le rôle de l'opposition est de dénoncer tout ce qui peut être mensonge, copinage, mauvaise gestion, gaspillage, malhonnêteté? Non seulement c'est son rôle lorsque le parti au pouvoir se rend coupable de mal gérer nos avoirs ou nos besoins, mais c'est sa responsabilité de le dénoncer de la façon la plus rigoureuse qui soit. Il en va de la démocratie et de la saine gestion du pays. Que la ministre St-Pierre partage l'opinion des jeunes libéraux à ce sujet et que Sam Hamad blâme ses adversaires politiques pour les gaffes de son parti me laisse pantois. Si le «dessous de la ceinture» libérale cache tant de magouilles, c'est que le dégât vient sûrement de bien haut.

Sylvia Pelletier-Gravel
Gatineau, le 15 août 2010

Le Bloc, le Post et le Globe ou Le Bon, la Brute et le Truand

À l'occasion du 20^e anniversaire de la vie politique de Gilles Duceppe, le *National Post* et le *Globe and Mail* se demandent de nouveau comment barrer la route au Bloc

québécois. C'est comme les allergies au mois d'août, ça revient chaque année.

Comme le Bloc reçoit peu d'argent de ses supporteurs, mais beaucoup des fonds publics (850 000 \$ contre 2,7 millions), la solution serait de lui couper les vivres: «Si on fermait le robinet des subventions, le Bloc se retrouverait nettement désavantagé», écrit le *Post*. De son côté, le *Globe and Mail* suggère qu'on remplace ces subventions par une hausse de la limite des dons individuels. On en reviendrait ainsi à la belle époque des «p'tits amis du parti».

Cela me rappelle une recommandation faite il y a un an dans le même *Globe and Mail* visant à modifier la Loi sur le financement des partis politiques (en vertu de cette loi de 2004, les partis reçoivent annuellement environ 2 \$ par vote obtenu lors du plus récent scrutin) afin que l'allocation versée par Ottawa ne le soit plus qu'aux seuls partis récoltant des votes dans plus d'une province. Cette position avait même été reprise par le ministre conservateur responsable de la Réforme démocratique, Steven Fletcher, puis abandonnée.

Le Parti conservateur et le Parti libéral voient dans le Bloc l'obstacle majeur à la constitution d'un gouvernement majoritaire et cherchent désespérément une solution pour l'évincer. S'ils s'entendent un jour pour modifier les règles du jeu afin de nuire spécifiquement au parti souverainiste, en réponse à ce coup de Jarnac, les Québécois voteront encore plus massivement pour lui. La «coalition» conservatrice-libé-

rale se retrouvera alors piteusement dans la situation de l'arroseur arrosé.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 15 août 2010

En français, s.v.p.!

Comment se fait-il que lors du gala de boxe de samedi dernier au centre Bell opposant le boxeur québécois Jean Pascal à l'Américain Chad Dawson, le présentateur ait présenté les deux pugilistes uniquement en anglais, balbutiant à peine quelques mots en français? Sommes-nous rendus dociles et assimilés au point que nous n'exigeons plus qu'on nous parle en notre langue sous prétexte que la plupart d'entre nous comprennent l'anglais? D'autant plus que cet événement était d'envergure internationale et qu'il représentait la Ville de Montréal, ville française, à l'étranger. Il est anormal qu'un événement se déroulant au Québec, de quelque nature qu'il soit, ne soit pas présenté d'abord et avant tout en français.

Cet affront envers les Québécois et la langue française est symptomatique d'une tendance lourde qui est de plus en plus à l'œuvre au Québec et qui découle du fait que ces mêmes Québécois restent passifs et bonasses en n'osant plus imposer leur langue ou en n'exigeant plus d'être servis en français. Pourtant, la bilinguisation des Québécois francophones devait leur servir lorsqu'ils sont à l'étranger, non lorsqu'ils sont chez eux.

Stéphane Martel
Montréal, le 15 août 2010

LIBRE OPINION

Le «cynisme»? Mauvais diagnostic

JEAN-PHILIPPE MASSICOTTE
Montréal

Le Congrès des jeunes libéraux a été tenu sur le thème du «cynisme» envers les politiciens et des divers moyens d'y remédier. Les jeunes libéraux proposent, entre autres choses, de modifier la loi sur le financement des partis politiques et d'empêcher les élus d'éviter de répondre aux questions à l'Assemblée nationale. Selon eux, ces mesures devraient avoir un effet sur la prévalence du «cynisme» dans la population, devenu le nouvel ennemi public numéro 1 du politique.

Mais les gens sont-ils vraiment «cyniques»? Il m'apparaît que le terme «cynique» n'est pas le bon pour qualifier l'ambiance qui règne au Québec et la relation qui unit le peuple à ses élus.

De l'individu «cynique», *Le Petit Robert* dit: «Qui exprime ouvertement et sans ménagement des sentiments, des opinions qui choquent le sentiment moral ou les idées reçues, souvent avec une intention de provocation.»

Le terme «cynique» prend sa source dans une école de philosophie grecque antique. Un de ses fondateurs et son incarnation la plus connue, Diogène, vivait presque nu dans un baril au cœur d'Athènes. Diogène se moquait de tout le monde — les autres philosophes inclus — et ne manifestait aucun respect pour les normes et pour les conventions de la vie publique athénienne. Il narguait régulièrement Platon et, un jour qu'Alexandre le Grand demanda à le rencontrer alors qu'il dormait dans son baril de bois, il lui lança: «Tasse-toi de mon soleil.» Le comble du cynisme.

On dit aussi que Diogène ne possédait aucun bien, à l'exception de son baril et d'un manteau en peau qui lui servait de couverture et qu'il lui arrivait de se masturber en public. On parle ici d'un rebelle éduqué qui écrivait beaucoup et donnait des leçons de philosophie.

Le cynisme est une attitude provocatrice, anticonformiste et profondément irrévérencieuse. Même aujourd'hui, le «vrai cynisme» est une façon d'être étudiée, réfléchie, informée, une position philosophique solidement enracinée dans une lecture très particulière du monde. Une lecture souvent noire et frisant la misanthropie.

Il m'arrive rarement de croiser des personnes véritablement cyniques. Je ne connais personne qui soit vraiment «cynique» envers les politiciens. D'ailleurs, l'utilisation du terme «cynique» pour désigner un comportement largement répandu dans la population est en soi paradoxale. Le cynique est celui qui se place, par ses prises de position, contre le plus grand nombre et qui cherche délibérément à choquer, à provoquer, à déranger.

Je vois très peu de cas de ce genre au Québec par les temps qui courent. Le fait de ne pas aller voter, à notre époque, n'a rien de particulièrement provocant. Les scandales et la corruption ne rendent pas non plus les gens «cyniques», mais simplement désabusés, désillusionnés. Personne ne pense à narguer le système, encore moins à proposer quelque chose en échange comme le faisait Diogène à Athènes.

Inspirer

Les Québécois ne sont pas «cyniques»

envers les politiciens, ils sont tout simplement désintéressés par la politique. Devant l'abondance et l'accessibilité du divertissement, il n'est pas surprenant que les gens préfèrent un bon film au nouvel épisode de la saga du CHUM ou au «débat» sur la réfection de l'échangeur Turcot.

Il faut le dire, pour le commun des mortels, la politique, c'est devenu plate. Nos politiciens sont devenus des fonctionnaires. Ils ne nous inspirent plus rien. Ils sont de petits gestionnaires qui calculent les coûts et les bénéfices de telle ou telle mesure qui n'aura probablement aucun effet sur notre vie de tous les jours. Ils n'ont aucun projet collectif à nous proposer, aucune vision forte de l'avenir. Ils naviguent à vue de nez. Une petite mesure par-ci, une petite loi par-là... (...)

À en croire la plupart des scientifiques, nous sommes à un moment charnière de l'histoire. Si nous ne faisons rien, il est possible que la race humaine disparaisse d'ici 100 ans. Pendant ce temps, vautés dans le confort et l'indifférence — et de plus en plus dans la bêtise —, nous écoutons, las, nos politiciens se quereller sur les PPP.

Si ceux-ci parvenaient à nous faire rêver, nous indiquaient vraiment le chemin à suivre pour nous émanciper collectivement, nous inspiraient, abordaient de front les vrais enjeux — notamment le réchauffement climatique, s'ils cessaient de gérer l'État comme on gère une PME, il y a fort à parier que les gens s'intéresseraient à la politique et iraient voter...

Le «cynisme» n'a rien à voir là-dedans, et deux ou trois mesures anticorruption ne changeront rien à l'affaire.

IDÉES

Les relations frontalières nord-américaines

Qui a peur du libre-échange avec les États-Unis?

Premier d'une série de trois textes portant sur divers thèmes débattus cette semaine dans le cadre de l'Université d'été sur l'intégration et les relations transfrontalières nord-américaines de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

STÉPHANE PAQUIN

Professeur agrégé, École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

Lors de la campagne électorale de 1988, dont le thème principal était l'accord de libre-échange avec les États-Unis, le chef du Parti libéral, John Turner (un avocat millionnaire qui a fait éduquer ses enfants dans les grandes universités américaines), gagna des points dans l'opinion publique canadienne grâce à une publicité où l'on voyait un négociateur américain effaçant la frontière entre le Canada et les États-Unis. Les libéraux, qui ont perdu l'élection, soutenaient que les programmes sociaux étaient en danger et que le libre-échange profiterait surtout aux États-Unis.

Ces opinions ont encore de nos jours certains échos au sein de la population québécoise. Pour une majorité de Québécois (67 %), ce sont les États-Unis qui ont « surtout profité du libre-échange » contre 18 % qui croient que le libre-échange a surtout profité au Canada selon un sondage réalisé par la société de sondage Léger marketing en 2004.

Est-ce le cas? Avons-nous perdu la bataille du libre-échange? Le libre-échange a-t-il provoqué le démantèlement des programmes sociaux du Québec et du Canada?

Un bond phénoménal

En 1988, les exportations canadiennes à destination des États-Unis représentaient 105 milliards de dollars. En 2009, ces exportations ont atteint 370 milliards, un bond phénoménal même en tenant compte de l'inflation. En 2009, c'est 66 % de la production canadienne de marchandises qui est exportée au sud de la frontière. De plus, les États-Unis sont, en 2008, les premiers investisseurs étrangers au Canada avec plus de 65 % du total alors que 43 % des investissements directs étrangers canadiens s'y dirigent.

Dans le cas du Québec, les marchés les plus importants pour ses entreprises après les États-Unis sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et la Chine. Il faut un an à ces pays pour consommer ensemble autant de produits québécois que les États-Unis en environ 50 jours. Plus important encore: parmi les principaux partenaires commerciaux du Québec, ce dernier est en déficit avec presque tous sauf un seul: les États-Unis. Et surtout, le Québec exporte, selon les chiffres de 2009, presque deux fois plus qu'il n'importe des États-Unis. Il exporte pour 40 milliards et importe pour 22 milliards, un surplus considérable.

Est-ce que l'intégration continentale et les colossaux investissements américains ont eu pour effet la prise de contrôle effective des entreprises québécoises par des multinationales américaines? Est-ce que les centres de décisions économiques ont été délocalisés au sud de la frontière? Non.

Alors que dans les années 1960, l'économie québécoise était majoritairement détenue par des étrangers, depuis 1965, le chemin parcouru par les Québécois est étonnant et probablement



JIM YOUNG REUTERS

Lorsque l'on regarde des enjeux importants pour les Américains dans les organisations multilatérales — le conflit israélo-palestinien, l'embargo cubain, les mines antipersonnel, la peine de mort... —, on constate que le Canada vote beaucoup plus souvent avec la France, par exemple, qu'avec les États-Unis.

inédit en Occident. Les Québécois francophones ont repris le contrôle de leur économie. En 2003, selon François Vaillancourt, les francophones détenaient environ 67 % de leur économie comparativement à 47 % 40 ans plus tôt. Une progression spectaculaire dans un contexte de mondialisation, de libéralisation des échanges et de fusions et acquisitions records.

Les programmes sociaux

Est-ce que cette dépendance commerciale et ces investissements massifs ont limité les choix du gouvernement canadien et des provinces? Est-ce que le libre-échange a forcé les Canadiens et les Québécois à adopter le modèle économique et social américain? Encore une fois, les preuves empiriques ne confirment pas cette hypothèse.

Il est vrai que le modèle social canadien connaît des problèmes en matière d'efficacité et de financement, mais il est difficile d'expliquer ces problèmes par le libre-échange avec les États-Unis. On peut même soutenir le

point de vue exactement inverse.

Depuis la conclusion de l'accord de libre-échange et de l'ALENA, le Canada est sorti plus rapidement de la récession du début des années 1990, il a profité d'une croissance forte et d'importants surplus commerciaux. Cette croissance et ces surplus ont procuré pour les gouvernements fédéraux et provinciaux plus de revenus. Ces derniers ont permis au gouvernement canadien d'éliminer ses déficits publics, de diminuer sa dette, de baisser les impôts en plus de réinvestir dans les programmes sociaux et les transferts fiscaux aux provinces. Le gouvernement du Québec a même complété son État providence en mettant sur pied un très coûteux programme d'assurance médicaments et un système public de garderies.

Si les gouvernements provinciaux composent avec des situations budgétaires difficiles, il est plus facile d'expliquer cette situation par la récession, le déséquilibre fiscal et les baisses d'impôts qu'ils ont accordées que par le libre-échange avec les États-Unis.

Après quinze ans au petit écran

Pourquoi j'ai aimé *Virginie*

LOUIS CORNELIER

Professeur de français et de littérature au Cégep régional de Lanaudière à Joliette et chroniqueur au Devoir

Après 15 ans de *Virginie*, Fabienne Larouche avait épuisé le potentiel du riche univers de l'école secondaire Saint-Jeanne-d'Arc. C'est ce que je lui ai écrit, le printemps dernier, dans un courriel privé. Fidèle de *Virginie* de la première heure, je me permettais alors de lui dire que la source semblait se tarir, que le charme n'opérait plus.

Au nom de ceux et celles, nombreux, qui restaient malgré tout attachés à cet univers, je demandais une faveur à l'auteure: qu'elle nous concocte une fin à la hauteur, pour nous permettre de dire que nous avions vu tout *Virginie*, pour éviter la désertion, à l'usure, des loyaux du début.

Sa décision de passer à autre chose, sûrement inspirée aussi par une réflexion qui ne doit rien à mon intervention, le confirme: elle m'a entendu. Je voudrais, pour cela, la remercier, mais je voudrais surtout redire ce qui m'a attaché à *Virginie* pendant toutes ces années.

Défenseur acharné d'une vie vécue avec la culture à toute heure du jour, je n'ai jamais été gêné d'être un fidèle de *Virginie*. Ce téléroman, en effet, unique en son genre à cet égard, fourmillait de références culturelles. Ses plus beaux personnages ne se contentaient pas de bavarder, mais incarnaient un regard sur le monde nourri de culture.

Le séditieux prof de français et d'économie Pierre Lacaille (JC Lauzon) nous servait hebdomadairement de petites leçons de marxisme

anarchisant. Le tourmenté Jacques Phaneuf (Luc Guérin) écrivait assidûment à son ami Réjean Ducharme et fascinait ses élèves en leur faisant lire *La Peste*, d'Albert Camus, livre autour duquel il créait un stimulant mystère. Le prof d'histoire Julien Constantin (Jacques L'Heureux) vivait de catholicisme dans un monde que cela fait naïvement sourire. Et, ô surprise, la femme du peuple Louise Pouliot (Pascale Desrochers) lisait même, l'année dernière, au lit, un de mes propres essais sur l'art de l'argumentation! D'autres personnages citaient Hegel, écoutaient Vigneault, et la liste pourrait s'allonger.

Des personnages types

Virginie a duré parce que Fabienne Larouche a su faire de plusieurs de ses personnages principaux des types. Comme Roger Lemelin (avec Ovide Plouffe l'intello, Guillaume le sportif, Napoléon le candide, Stan Labrie le retors, etc.), Claude-Henri Grignon (Séraphin l'avare, Alexis au grand cœur, Donald la belle soumise, etc.) et Lise Payette (Jean-Paul Belleau le macho attendrissant) avant elle, Larouche a créé des personnages typiques forts.

Révolutionnaire de bibliothèque effronté, Lacaille en imposait. Écrivain délicat, profondément individualiste, mais malgré tout enseignant dévoué, Phaneuf, qui écoutait du Brassens et du Ferré, dégageait une aura de mystère. La rugueuse Louise Pouliot, ancienne danseuse nue recyclée en gestionnaire de cafétéria scolaire et prodigue de son bon sens populaire souvent primaire, charmait et faisait rire. Directeur d'école à cheval sur les principes, autoritaire mais sans dogmatisme,

Rivest (Marcel Leboeuf) incarnait une droite morale éclairée, en face de l'anarchisme d'un Lacaille ou du romantisme d'un Phaneuf.

En annonçant la fin de *Virginie*, Fabienne Larouche a mentionné que cette œuvre se voulait une satire sociale. C'est, je pense, ce que les détracteurs de ce téléroman, qui l'accusaient notamment de manquer de réalisme, n'ont pas compris. Larouche, en effet, n'a jamais hésité à flirter avec la caricature (d'où les personnages types) pour parler du réel par la bande, en grossissant le trait.

Il faut bien mal connaître les contraintes du genre feuilletonnesque pour le juger à partir du critère, très limité d'ailleurs, du réalisme. Les feuilletonnistes du XIX^e siècle ne se caractérisaient pas, eux non plus, par leur respect du réalisme et leur cohérence narrative sur le long terme.

Plaidoyer pour le genre téléromanesque

Les critiques souvent sévères réservées à *Virginie*, par ceux qui regardent de haut le genre téléromanesque et n'écourent pas de téléromans, me ramènent toujours en mémoire un texte magnifique du regretté Jean-Pierre Desaulniers, un des rares spécialistes du téléroman québécois, publié dans *Le Devoir*, en 2001, à l'occasion de l'épilogue du téléroman *Le Retour* et qui mérite d'être cité un peu longuement.

«Si vous détestez les téléromans», écrivait l'anthropologue qui aimait la télé, ne ratez pas les derniers épisodes du *Retour*. Il expliquait ensuite que tous les irritants du genre se retrouvaient dans cette œuvre d'Anne Boyer et Michel

Enjeux internationaux

Se peut-il que Washington tolère le sous-investissement du Canada sur le plan militaire, ses politiques sociales «libérales», et les gigantesques surplus commerciaux simplement parce que pour lui, ce qui compte vraiment, c'est ce qui se passe dans les organisations internationales lors des négociations multilatérales? Est-ce que la forte dépendance économique et militaire du Canada à l'égard des États-Unis limite la marge de manœuvre de ce dernier dans les organisations multilatérales?

Encore une fois, les preuves empiriques n'accordent pas beaucoup de crédit à cette hypothèse. Lorsque l'on regarde des enjeux importants pour les Américains dans les organisations multilatérales — le conflit israélo-palestinien, l'embargo cubain, les mines antipersonnel, la peine de mort, la Convention sur la diversité culturelle, la Cour pénale internationale, les changements climatiques —, on constate que le Canada vote beaucoup plus souvent avec la France, par exemple, qu'avec les États-Unis.

Sur certains enjeux (mines antipersonnel, Convention sur la diversité culturelle) le Canada exerce même parfois un certain leadership, qui va dans le sens contraire de la position américaine.

Défis importants

L'ALENA, bien qu'imparfait, a ainsi très largement profité au Canada, et encore plus au Québec. Depuis septembre 2001 cependant, les exportations canadiennes et québécoises en direction des États-Unis connaissent un recul important.

Entre 2002 et 2008, les exportations de marchandises, hormis l'énergie, ont connu une baisse de 20 %, passant de 300 à 250 milliards. Les États-Unis absorbent désormais seulement 66 % des exportations de marchandises du Canada contre 87 % lors du sommet de 2002. Les exportations canadiennes totales, y compris l'énergie, vers les États-Unis passent de 37 % du PIB en 2000 contre 25,5 % en 2008.

Depuis 2004, le Québec est en déficit commercial. En 2009, ce déficit représentait 12 milliards. Une grande partie de ce déficit s'explique par les très importantes importations de pétrole du Québec. Il s'explique également parce que les exportations vers les États-Unis sont plus difficiles. En 2009, le Québec a exporté pour 40 milliards vers les États-Unis, une baisse de 11 milliards par rapport à l'année précédente.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation que la récession n'a fait qu'accentuer: la hausse du dollar, la plus faible productivité des entreprises canadiennes et québécoises, la concurrence chinoise sur le marché américain, mais également les mesures de sécurité à la frontière. Selon certaines estimations, les coûts de retard à la frontière représentent environ 1 million de dollars par heure.

La situation est très préoccupante puisque les exportations américaines vers le Canada ne représentent qu'environ 2 % du PIB américain même si le Canada est le premier partenaire commercial des États-Unis, avant la Chine selon les chiffres de 2009, et de 36 des 50 États américains.

Les initiatives doivent ainsi venir du nord du 49^e parallèle, du gouvernement canadien, mais également du Québec, afin d'éviter que la «plus longue frontière non gardée au monde» ne devienne la frontière la plus sécurisée entre deux démocraties.

d'Astous: «Une banalité désarmante de situation. Des personnages parfaitement ordinaires, simples, plain comme une pizza congelée. Des enchaînements à ne plus finir de bavardage, de placotage sur des niaiseries. Un rythme digestif quasi somnifère.»

Quelques lignes plus loin, Desaulniers procédait toutefois à un renversement complet de perspective en invitant les amateurs à ne pas manquer ce téléroman qui incarnait la quintessence de ce genre: «Une banalité déconcertante de situation, mais qui, justement, nous éclaire peut-être plus que n'importe quoi d'autre sur les multiples facettes de l'énigme humaine. Du monde ordinaire, pas des surhommes, ni des héros, remplis de vrais paradoxes, de vrais doutes, d'hésitations et d'élans du cœur. Beaucoup, beaucoup de placotage pour nous donner le temps de voir s'entremêler les vrais affrontements, le temps aux personnages de se donner à lire, de se laisser confondre. Un rythme lent qui s'apparente à celui de nos routines, mais surtout à celui de nos problèmes, eux aussi lents à se régler, de nos démissions, de nos engagements et de nos fidélités parfois frioleuses. Des décors synthétiques et des intérieurs quelconques parce que l'essentiel est ailleurs...»

Tout, dans cet admirable plaidoyer en faveur du genre téléromanesque, ne s'applique pas à *Virginie*, qui fut aussi satirique que dramatique. L'esprit du propos de Desaulniers, toutefois, résume plusieurs des raisons, en plus de celles que j'ai déjà mentionnées, pour lesquelles j'aurais aimé *Virginie*, comme des centaines de milliers de téléspectateurs, jusqu'à la fin.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folié-Boivin (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Belliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

TAMOULS

SUITE DE LA PAGE 1

Nous voulons vivre selon les lois de ce pays», peut-on lire dans la lettre distribuée à certains médias.

Dans un rapport publié le 5 juillet dernier, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés affirme que les Tamouls doivent encore être considérés comme des réfugiés, et ce, malgré la fin officielle des hostilités au Sri Lanka. La minorité tamoule souffre toujours de persécution, peut-on lire. «Le Haut Commissariat considère que la situation au Sri Lanka, même si elle s'est améliorée depuis 12 mois, ne justifie pas encore la fin du statut de réfugié selon l'article 1c de la convention de 1951», affirme le rapport. «Tous les demandeurs d'asile doivent être considérés sur une base individuelle.»

Le rapport de l'ONU mentionne que plus de 9000 prisonniers politiques sont toujours derrière les barreaux au Sri Lanka. Ils sont soupçonnés d'appartenir à l'organisation des Tigres de libération de l'Éelam tamoul (Tigres tamouls), une organisation séparatiste qui a fait la guerre au gouvernement de Colombo pendant 27 ans.

La lettre des Tamouls du *MV Sun Sea* n'a pas convaincu le ministre fédéral de la sécurité publique, Vic Toews, qui estime que ce voyage risqué depuis le Sri Lanka est probablement l'affaire d'une organisation criminelle. «Ce n'est pas 500 personnes qui ont tout bonnement décidé, à la dernière minute, de monter dans un bateau qui partait pour le Canada», a-t-il dit hier matin lors d'un point de presse à Winnipeg.

Selon le ministre, le bateau a été modifié, notamment les installations sanitaires, pour accueillir plus de passagers, ce qui suppose «une entreprise criminelle plus large», qui pourrait inclure les Tigres tamouls. Vic Toews a soutenu que les passagers du *MV Sun Sea* auraient payé entre 40 000 et 50 000 \$ chacun pour ce voyage au Canada, soit près de 20 millions de dollars en tout. Du trafic humain «très profitable», a-t-il dit, soulignant au passage que les liens financiers entre les demandeurs d'asile et les résidents tamouls au Canada seraient étudiés pour avoir l'assurance que les sommes n'ont pas été payées par des sympathisants des Tigres tamouls au Canada. Près de 300 000 Tamouls vivaient au Canada, la forte majorité près de Toronto.

Depuis 2006, Ottawa considère les Tigres tamouls comme une organisation terroriste. Au Canada remettre de l'argent à une organisation terroriste ou participer à un trafic d'êtres humains est un délit interdit par la loi.

Le début d'une invasion?

De plus, le ministre Toews craint que ce bateau ne soit qu'un «test» et que d'autres navires remplis de Tamouls ne se préparent à prendre la mer vers le Canada. Une affirmation exagérée, estime Stephan Reichhold, directeur de la Table de concertation des personnes réfugiées et immigrantes, à Montréal. «Rien n'indique qu'on est à l'aube d'une invasion», dit-il, citant les chiffres des dernières années. Depuis 2003, le Canada accueille en moyenne 1000 réfugiés tamouls par année. En 2009, le Canada a accepté la demande d'asile de 1017 Tamouls. «Les demandes de la communauté tamoule sont acceptées dans 92 à 95 % des cas, ce qui est très élevé», dit-il.

Dans les dix dernières années, alors que la guerre civile était encore très violente au Sri Lanka, à peine deux bateaux sont arrivés au Canada avec des demandeurs d'asile à bord. «La situation géographique du Canada est difficile pour les Tamouls. On est loin de leur pays. Je ne vois pas pourquoi il y aurait soudainement plus de bateaux en route vers le Canada», soutient Stephan Reichhold.

À Vancouver, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a commencé hier à entendre les 490 Tamouls qui demandent l'asile politique. Les autorités ont déjà confirmé que les dossiers des femmes et des enfants seraient traités en priorité. Au moins 50 femmes et autant d'enfants sont au nombre des demandeurs d'asile. C'est lors de cette comparaison, où l'on contrôle l'identité des futurs réfugiés, que l'on pourra déterminer si certains sont liés à l'organisation des Tigres tamouls.

Ceux qui ne présentent pas de danger seront alors libérés en attendant que leur dossier soit traité par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Tous les demandeurs de statut de réfugié sont actuellement détenus dans des prisons de la Colombie-Britannique, à l'exception de certains qui sont traités dans un hôpital de Victoria.

Le Devoir

PROSPECTION

SUITE DE LA PAGE 1

d'urbanisme. Ils avaient reçu un document qui n'était pas adressé spécifiquement à Mont-Saint-Hilaire, qui n'était pas adressé au directeur général ni au maire. Il n'avait pas de destinataire et avait simplement été reçu à la réception de la Ville. Ce document, qui est en quelque sorte «destiné» à la région, parlait d'une analyse préliminaire pour voir s'il n'y avait pas des sites pouvant contenir des schistes gaziers.»

Soulignant que l'exploitation de cette ressource d'énergie fossile n'a rien de «banal», M. Gilbert juge nécessaire d'exiger un moratoire, le temps de déterminer s'il existe des risques liés à l'exploitation du gaz contenu dans le sous-sol québécois. «Je me suis prononcé contre toute exploitation de cette source de gaz tant et aussi longtemps que des experts neutres ne viendront pas nous démontrer que le mode d'exploitation est sans danger pour l'environnement. Il s'agit d'une simple position de prudence qui a aussi été adoptée par la MRC de la Vallée-du-Richelieu.»

Il rejoint en cela les demandes du regroupement Mobilisation gaz de schiste, qui réclame un moratoire sur les travaux d'exploration et la réalisation de consultations publiques par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Aucune étude indépendante n'a jusqu'à présent permis de déterminer avec précision les impacts environnementaux de l'exploitation des gaz de schistes.

M. Gilbert estime d'ailleurs que la balle est désormais dans le camp du gouvernement Charest. «Si le gouvernement veut aller de l'avant avec l'exploitation, il devra démontrer de façon scientifique qu'il n'y a pas de conséquences. C'est souvent dans le mode d'exploitation que se trouvent les risques. On prend ce qui est nécessaire et, ensuite, on fuit le camp. On ne peut pas se permettre ça, surtout dans une zone habitée, près de Richelieu et avec des nappes phréatiques assez grandes et qui pourraient être contaminées pour plusieurs années.»

Secteur prometteur

Selon la plus récente carte des permis d'exploration en vigueur au Québec, les droits de recherche de gaz naturel dans le secteur appartiennent à Ressources & Énergie Squatex inc. Cette entreprise forme une coentreprise avec Petrolympia — une société dont l'actionnaire majoritaire est ontarien et le président, américain —, selon le Registraire des entreprises (REQ). Il n'a pas été possible d'obtenir de précisions hier sur leurs activités d'exploration en cours ou à venir dans le secteur. Toutefois, le président de Petrolympia, Mendel Ekstein, a indiqué en entrevue à *L'Œil régional* que le gaz serait exploité s'il est abondant dans le sous-sol. «Si nos relevés du sol nous révélaient des nappes de gaz assez importantes, c'est certain que nous les exploiterions en accord avec la réglementation en vigueur, a-t-il dit en anglais. Habituellement, dans votre région, il y a beaucoup de gaz de schiste.»

Le secteur de la vallée du Richelieu est effectivement très propice à la découverte de gaz naturel, a déjà indiqué le président de l'Association pétrolière et gazière du Québec, André Caillé. En fait, elle est



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Un puits d'exploration gazière a surgi sur une terre agricole de Saint-Thomas-d'Aquin, près de Saint-Hyacinthe, tandis que la prospection s'étend maintenant à la région du mont Saint-Hilaire.

déjà complètement sous le coup de permis d'exploration. Des exemples? Selon les cartes disponibles sur le site du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, les droits d'exploration à Saint-Hyacinthe et dans les environs appartiennent à une entreprise à numéro albertaine dont l'actionnaire majoritaire est la multinationale du pétrole Sunoco. Molo Canada — dont l'actionnaire majoritaire est albertain, mais qui est issu d'une multinationale australienne — détient notamment des permis pour le secteur de Boucherville. Greencastle Resources, qui a pignon sur rue à Toronto, possède ceux pour Longueuil et pour les environs. Fait plutôt étonnant, une entreprise à numéro dont l'actionnaire majoritaire est une firme italienne, selon le REQ, détient les permis pour l'île de Montréal et pour Laval.

Il faut dire que le sous-sol québécois — essentiellement sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, de part et d'autre de l'autoroute 20 — contiendrait d'énormes quantités de gaz naturel. Certains évoquent des réserves récupérables de 10 000 à 25 000 milliards de pieds cubes. De quoi générer des milliards de dollars en profits pour les entreprises qui pourront profiter de la manne. L'industrie évoque également la possibilité de créer plus de 7500 emplois.

La ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, a promis de déposer cet automne un

projet de loi pour encadrer l'exploration et l'exploitation. Et visiblement, Québec constate que le sujet suscite de plus en plus de questions. «On sent un besoin en informations de la part de la population, a souligné hier son attachée de presse, Marie-France Boulay. Et la ministre a toujours dit qu'elle voulait faire le débat entourant les gaz de schiste de façon transparente.» Elle a indiqué qu'il y aurait un «débat public» à l'automne sur cette question.

Lors du congrès de l'Association pétrolière et gazière du Québec en octobre 2009, Mme Normandeau avait dit vouloir présenter «une loi plus moderne, plus proactive» pour encadrer l'exploitation du gaz de schiste et du pétrole au Québec. «En fait, on veut mettre de côté la bureaucratie, avait-elle ajouté. On veut faciliter votre vie, parce qu'on est bien conscients qu'en facilitant votre vie, on va permettre de créer plus de richesse au Québec. On va vous permettre de déployer vos ailes et, dans ce sens, on souhaite une loi qui nous permette d'être plus efficaces.»

Il faudra faire vite. Le Devoir révélait samedi que les premiers puits de gaz pourraient être raccordés au réseau de Gaz Métro à la mi-2011, soit un à Saint-Édouard-de-Lotbinière et un à Leclercville. Gaz Métro attend les autorisations gouvernementales.

Le Devoir

WOZNIAK

SUITE DE LA PAGE 1

que Baccinszky trouvait de manière systématique le fond du terrain et que Wozniak semblait incapable de prendre un certain rythme. «Je dois donner le crédit à mon adversaire, a dit la perdante. Elle a joué un match extrêmement solide.»

Il y avait de la très grande visite au parc Jarry en ce lundi, et cela nous a permis de nous remémorer des parcelles de bon vieux temps, quand les raquettes étaient en bois et que les bandeaux avaient peine à contenir les gros cheveux. Chris Evert, qui a connu ses heures de gloire dans les années 1970 et 1980, était de passage afin d'être intronisée au Temple de la renommée de la Coupe Rogers, elle qui a remporté trois fois le titre en sol canadien, notamment à sa toute première participation en 1974 alors qu'elle n'avait pas atteint la vingtaine. Au cours de sa prestigieuse carrière, elle a gagné 157 tournois en simple, dont 18 du Grand Chelem.

«C'est un honneur pour moi», a déclaré Evert, maintenant âgée de 55 ans, lors d'une rencontre avec les médias précédant la cérémonie d'intronisation, présentée entre les matchs de soirée. «C'est bien qu'on se souvienne de vous, que le monde du tennis ne vous oublie pas une fois que vous avez pris votre retraite. Et le Canada est un endroit d'autant plus spécial pour moi que mon père a gagné un tournoi ici.» Jimmy Evert l'avait emporté en 1947.

La grande dame a tenu à souligner que, les tournois du Grand Chelem exceptés, Montréal et Toronto offrent «les meilleures foules, les plus beaux stades, la plus grande hospitalité et, dans le cas de Montréal particulièrement, de superbes occasions de magasinage...»

Le Temple de la renommée de la Coupe Rogers a été inauguré en 2006 pour souligner le 125^e anniversaire des Internationaux de tennis du Canada. Robert Bédard, Roy Emerson, Ivan Lendl, Martina Navratilova, John McEnroe, Boris Becker, Monica Seles, Arantxa Sanchez-Vicario, Carling Bassett-Seguso et Sébastien Lareau en sont membres.

CLOCHES

SUITE DE LA PAGE 1

que le curé lui enjoignait d'arrêter de sonner.» D'autres versions racontent que Louis-Joseph Papineau, lui-même réfugié à Saint-Denis, aurait demandé qu'on sonne la cloche pour «appeler les gens des environs à résister à l'arrestation arbitraire de leur premier ministre», Louis-Joseph Papineau.

Pour cette raison, plusieurs instances ont tenté de faire officiellement rebaptiser la cloche «Cloche de la liberté», puisque la «bataille de Saint-Denis est la seule victoire des patriotes lors de la rébellion de 1837-1838». En vain, la cloche porte toujours le nom de Marguerite-Michel, mais on peut l'admirer dans le clocher sud de l'église de Saint-Denis. «Les patriotes peuvent la sonner tant qu'ils veulent», dit M. Mathieu. On la fait d'ailleurs régulièrement sonner à la Saint-Jean-Baptiste...

François Mathieu raconte également l'histoire tout aussi intrigante de la Marie-Antoinette, cloche de Ba-toche en Saskatchewan, qui, à l'inverse, avait été rap-

portée en Ontario par les soldats du général Middleton, pour célébrer leur victoire contre les Métis canadiens-français menés par Louis Riel. Elle fut exposée durant 120 ans comme trophée dans un édifice de la Légion canadienne à Toronto. En octobre 1991, le président de la Fédération des Métis du Manitoba, Yvon Dumont, se fit photographe à côté de la cloche. Une semaine plus tard, la cloche était de nouveau dérobée pour disparaître dans un lieu clandestin de l'Alberta. Elle demeure introuvable aujourd'hui.

Les premières fonderies de cloches du Québec ont fait leur apparition ici à l'époque de la Nouvelle-France. Il s'agissait alors de fondeurs ambulants, qui se rendaient sur les lieux pour fondre la cloche commandée en un lieu donné avant de se déplacer ailleurs. Mais, les années passant, les églises souhaitèrent posséder des cloches de plus en plus grosses aux carillons de plus en plus justes. Après la Conquête de 1760, on fit donc surtout appel à des fonderies européennes, pour pourvoir le Québec en cloches d'église.

La plus grosse

La cloche de la Basilique Notre-Dame de Mont-

réal, par exemple, est la plus grosse cloche d'église au Québec, et a détenu quelque temps le record mondial occidental en matière de grosseur de cloches. Un premier bourdon pour la basilique avait été livré en 1843, en provenance de Londres, où il avait été fabriqué par la maison Mears, rebaptisée ensuite maison Whitechapel. Ce bourdon, la Marie-Jean-Baptiste, qui pesait 15 000 livres, s'avéra fêlé, et on remarqua alors qu'il pesait une tonne de moins que ce qui était prévu dans la commande. On commanda donc une autre cloche du même fabricant, de 12 tonnes et 10 quintaux cette fois! On l'appellera la Jean-Baptiste, et elle sera accompagnée de neuf autres cloches. «À ce moment-là, elle était la plus grosse cloche du monde [occidental, on en faisait des plus grosses en Chine], mais cela n'a pas duré longtemps», raconte François Mathieu. Pour sa part, le carillon de l'Oratoire Saint-Joseph, de Montréal, compte 56 cloches, et on parle depuis longtemps de faire monter ce nombre à 60. Ce carillon avait d'abord été conçu en 1952 pour la Tour Eiffel, par la fonderie Paccard. On l'aurait ensuite prêté à l'Oratoire, à la demande du père Elphège Brassard, pour le 50^e anniversaire de

l'établissement. Peu de temps plus tard, les donateurs réglèrent la facture, et le carillon d'abord prêté demeura définitivement à l'Oratoire...

La plus vieille cloche connue du Québec date quant à elle de 1666. Elle se trouve au Musée de la civilisation de Québec où elle n'est par ailleurs pas exposée.

En fait, les cloches du Québec ne bénéficient pas toujours d'un traitement équivalent à la place qu'elles ont occupée dans l'histoire. Ainsi, c'est en accumulant les vieilles cloches qu'il se refusait à détruire que Jean-Marie Bastille s'est retrouvé avec les quelque 500 cloches qui ont un temps formé la collection des carillons touristiques de Rivière-du-Loup, que l'on pouvait jusqu'à récemment visiter durant l'été. La cloche la plus ancienne y datait de 1718. Une autre, datant de 1760, provenait de Pennsylvanie, où elle sonnait l'appel des esclaves au travail des champs. Cette collection, que l'on dit unique en Amérique du Nord, a été amassée par un recycleur de ferraille, qui ne pouvait se résoudre à les voir disparaître...

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390